

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

BUREAU : 35 rue St-Jacques, Montréal.

ABONNEMENTS : { Montréal, un an, \$2.00
Canada, " 1.50

VOL X

MONTREAL, VENDREDI 22 JUILLET, 1892

No 20

N. F. BEDARD

17 rue William, Montréal
Marchand de fromage
A COMMISSION

et Négociant de toutes sortes de Fournitures pour

Fromageries et Beurrieres

AGENT DE

MacPherson & Schell

Alexandria, Ont.

pour la vente de leur fameux bois à boîte reconnu par le grand nombre des fromagers comme n'ayant pas son égal ici en Canada, ainsi que leur moulin à plier les boîtes lequel travaille à perfection.

On pourra voir ce moulin et un échantillon du bois à mon magasin.

Pour prix et plus amples détails veuillez correspondre à l'adresse ci-dessus.

Pour communication par téléphone, demandez le No. 2461.

SAINDOUX



EMPAQUETÉ EN

Seaux de 3, 5, 10 et 20 lbs.
et en tinettes de 50 lbs.

LE SAINDOUX

ANCHOR

est bien supérieur aux saindoux de Chicago.
Et se vend à meilleur marché.

M LAING & SONS

Empaqueurs, Montréal.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX

En vente chez tous les Epiciers.

Bureau : Telephone No. 344

MAISON D'EMPAQUETAGE :

Telephone No. 6036.

A. DESJARDINS. F. E. FERRAULT

Desjardins & Perrault

Importateurs en Gros et en Détail de

FRUITS

Etrangers et Domestiques

142-143, Marché Bonsecours

MONTREAL

Ci-devant occupé par O. & E. art.
Toute commande promptement exécuté.

Tel. Bell 1742 - Tel. Federal 75.

DUCKETT, HODGE & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE ET FROMAGE

et Marchands de

PROVISIONS EN GENERAL

104 rue des Sœurs Grises

Coin de la rue William

MONTREAL

J. A. VAILLANCOURT

Marchand-Commissionnaire de Provisions

333 RUE DES COMMISSAIRES

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS placés aux prix les plus avantageux.

Attention spéciale donnée aux consignations de beurre et de fromage.

Avances libérales sur consignations.

TINETTES en belle épinière blanche, 30, 50 et 70 lbs., fournitures pour fromagerie.

Spécialité de tinettes pour beurrieres. Aussi meilleur sel anglais pour beurrieres.

Sollicite la consignation de toutes sortes de produits agricoles.

Revue des Marchés

Montréal, 21 juillet 1892.

GRAINS ET FARINES

Marchés de Gros

Une température variable, entremêlée de tempêtes et de chaleurs en Angleterre, mais surtout la fermeté des marchés des Etats-Unis, ont raffermi considérablement les prix des blés étrangers sur les marchés anglais; les marchés du continent, cependant, ne suivent pas la même direction, et en France, où la moisson procède activement, la tendance des marchés de province est à la baisse.

Les pluies, en Angleterre, retardent la maturité et couchent les blés qui ne pourront guère, en conséquence, donner un rendement de bon blé sain. Mais en présence d'un déficit certain dans la récolte et par conséquent de l'augmentation des quantités à importer, en même temps que les Etats Unis haussent, on ne se laisse plus influencer beaucoup par les statistiques des quantités en vue ou en route et l'on songe à se prémunir contre la demande qui devra se produire un peu plus tard.

Le fait que les marchés français sont à la baisse devient tout à fait significatif lorsque l'on se rappelle que la détaxe de 2 francs par 100 kilos sur les blés étrangers après fin le 1er juillet et que les blés importés doivent actuellement payer 2 francs de plus de droits par cent kilos. Voici, d'ailleurs ce qu'en dit l'Economiste Français du 2 juillet :

"Les alternances de l'humidité et de chaleurs ont sensiblement amélioré l'état des récoltes. Déjà nous savons que la vendange n'est plus compromise. Les céréales promettent : on en peut juger par les cours du blé, côté à Paris au dessous de fr. 23 pour le courant ou les termes prochains, au dessous de 24 pour les quatre derniers mois. Ces cours comprennent cependant le droit normal de fr. 5 par 100 kilog. La faiblesse relative du disponible est l'effet des importations de prévision que le commerce s'est hâté de faire sous le régime provisoire du droit de fr. 3.

"Le prix de fr. 19 net du droit de douane nous indique que la moisson, sans être bonne, ne ressemblera guère à la précédente.

"Comme toujours, il faudra bien acheter du blé à l'étranger, mais les campagnes ne sont pas trop éprouvées. Déjà la récolte des seigles et des escourgeons est considérée comme bonne".

Aux Etats-Unis, les pluies excessives de mai et de juin ont fait place à une température plus stable et la rentrée des grains a donné lieu à moins de pertes qu'on ne le craignait. Les rapports du rendement sont contradictoires. Il est hors de doute que plusieurs états ont déjà mis à l'abri une bonne récolte, tandis que dans d'autres les conditions sont favorables, et, au Nord-Ouest, on s'attend à une bonne récolte mais sur une superficie en diminution notable sur l'année dernière. Mais, en somme, la récolte ne sera pas d'une abondance excessive car les pluies sur bien des points ont produit plutôt de la paille que du blé et l'épiage se fait lentement. Les arrivages de blé nouveau sont loin de remplir l'attente des baissiers; et l'on attribue cela, en partie, au désappointement que causent les battages aux cultivateurs. Les exportations se

LE CÉLÈBRE

EXTRAIT DE PRESURE DE J. S. CARTER

Matière colorante pour BEURRE et FROMAGE, INSTRUMENTS de BABCOCK pour épreuve du lait, SEPARATEUR de crème DE LAVAL.

Agent en gros pour le Canada,

FRANK WILSON

33 RUE ST-PIERRE

MONTREAL.

LA CÉLÈBRE



est une marchandise honnête et pure; c'est la marchandise avec laquelle on peut fonder un commerce et le maintenir prospère.

W. D. McLAREN

Seul Fabricant - MONTREAL

Téléphone 9133.

Boite B. P. 1159

David Muir & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS

83 Rue McGill, Montréal

Entrée des marchandises Rue Normond

Référence autorisée : La Banque de Montréal.

Thomas McLaughlin

Expéditeur de

Farines :- et :- Grains

NO. 210, BOARD OF TRADE

Toronto, Ont.

SPECIALITÉS :

Fleur Famille et Fleur Medium

Demandez mes prix et conditions.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farines

Fabricants de la

Farine Préparée au Levain de Brodie & Harvie

Farine d'avoine Farine de Graham, Blé cassé Farine de seigle, Maïs pilé, Farine de blé d'inde, Son, Grains de fourrage

10 & 12 rue Bleury, Montréal.

L. J. HERARD

MARCHAND DE

Ferronnerie, Outils, Quincailleries
Ustensiles de Cuisine, etc.

No 26 RUE ST-LAUBERT

Téléphone Bell, 6664

MONTREAL

Pour vendre vos Propriétés,

annoncez dans le PRIX COURANT

SPÉCIALITÉS DE WALLACE DAWSON
Pharmacien-Chimiste
No. 169 RUE ST-LAURENT
MONTREAL.

DYSPEPSIE.—Spécifique du Dr Noswood contre l'indigestion, les maladies bilieuses et toutes formes de dyspepsie.

Prix 50c. la bouteille.
CRÈMES de Chocolat de Dawson pour les vers. Les médecins les recommandent spécialement.
Prix 25c. la boîte.
STOP-IT de Dawson.—Remède contre le mal de dents.
Prix 15c. la bouteille.

REMEDE Anti-Rhumatique de Dawson.—Remède interne pour la Goutte, le Rhumatisme inflammatoire, la Sciatique et toutes douleurs rhumatismales.
Prix 50c. la bouteille.

MORRHUO-CREOSOL.—Un excellent remède pour la Consommation, la Bronchite, l'Astme, le Rhume et tous les dérangements de la gorge et des poumons.

Prix 50c. et \$1.00 la bouteille.
CÉLÈBRE REMÈDE ANGLAIS du Dr D. W. Park, contre tous les désordres du sang, tels que les boutons, les pustules, les dartres, les clous etc.
Prix \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.

Si vous ne pouvez vous procurer quelque'un de ces médicaments d'un marchand local, nous vous les expédierons immédiatement sur réception du prix.

Demandez-les à vos fournisseurs.

J. H. HORSFALL & Co
138 Rue Windsor, Montreal
Seuls fabricants des

Cabinets Automatiques de Sureté pour l'Huile de Sharp.



Ayant fabriqué tous ces cabinets depuis leur introduction au Canada pour la Oil Cabinet and Novelty Co., pour la Canadian Oil Cabinet Co. et plus tard pour la McLaren Mfg Co., nous sommes en mesure de faire des cabinets de tous genres pour contenir toutes sortes d'huiles, pour les épiciers, machinistes, fonderies, bateaux à vapeur, et toute autre boutique où l'on emploie de l'huile.

Cabinets faits sur commande, ajustés à tout espace et sur toutes dimensions données, à une égère avance sur les prix réguliers.

AGENCE DES Moulins à Farines du Canada

GRAINS! GRAINS!

Nous vendons aux mêmes prix que les moulins.
Grains vendus à commission.
Toutes commandes exécutées promptement.

97 rue des Commissaires
MONTREAL
E. DUROCHER & CIE,
Représentants.



RHUMES ET BRONCHITES CHRONIQUES

Liqueur de Goudron de Norvege

tant recommandée par les médecins les plus célèbres de l'Europe et du Canada

25c. et 50c. la bouteille

A VENDRE CHEZ

MM. Laviolette & Nelson
PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés Français

1605 RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue St-Gabriel, MONTREAL.

Abonnez-vous au "LE PRIX COURANT" pour vendre vos propriétés

continuent sur un pied moyen de 3,000-000 de minots par semaine. Il est certain que nous aurons encore cette année une bonne demande de l'étranger et que, tandis que nous aurons moins à exporter, rien ne prouve encore que l'Europe aura moins de besoins. (Circulaire de Irving and Greene de Chicago.)

Dans tous les cas, les cours de Chicago ont été notablement plus fermes cette semaine; de même, d'ailleurs, que les cours du disponible.

Voici les cours comparés des principaux marchés des Etats-Unis;

	13 juillet	20 juillet
Chicago (Juillet).....	0.77½	0.79½
New-York (Juillet).....	0.84	0.86½
St-Louis (disp).....	0.76	0.78½
Duluth (disp).....	0.80	0.83

Au Manitoba, la baisse du blé continue. Les chaleurs ont, paraît-il, fait chauffer une partie des blés battus pendant l'hiver, de sorte que ces blés restent sur les bras des acheteurs ou des meuniers. Les blés battus au printemps et cet été sont à peu près dans les mêmes conditions. La plupart des blés provenant des derniers battages devront être vendus pour les animaux. On se plaint même, dans l'est, que les blés vendus inspectés, sont de qualité bien inférieure à celle que comporte le certificat d'inspection et la Chambre de Commerce de Winnipeg a été saisie de réclamations énergiques contre les inspecteurs de sa juridiction.

Dans le Haut-Canada, la récolte est belle et la moisson va commencer. Le mouvement des grains grossiers continue, les cultivateurs vident leurs greniers pour faire place à la nouvelle récolte.

A Toronto on cote le Blé no 2 roux, 75 à 76; No 1 dur du Manitoba, 0.95 à \$0.00; No 2 dur, 84 à 85; No 3 dur 71 à 72; Orge No 2, 48 à 49; pois No 2, 58 à 59, avoine no 1, 3½ à 32 c.

A Montréal il ne se fait guère que des opérations d'exportation, et le blé qui remplit nos élévateurs, n'est là qu'en transit, attendant que le fret soit favorable pour traverser l'océan. Quelques chars seulement changent de mains, pour l'approvisionnement des moulins des environs, à des cours équivalents à 85c pour le no 2 dur de Manitoba.

Le mouvement d'exportation de l'avoine se tient aux environs de 100,000 minots par semaine. Comme les arrivages ont considérablement diminué, ce mouvement suffit pour diminuer un peu les quantités en entrepôt. Mais avec plus de 800,000 minots encore en élévateurs, il est assez facile pour les exportateurs, de trouver à acheter. Il y a cependant un peu plus de fermeté à signaler: on nous dit qu'un lot assez considérable d'avoine de Manitoba (blanche) No 2, a été vendu à 35½c. en gare, mais cela nous semble un prix extrême pour le moment. On a aussi vendu, paraît-il, de la No 3, à 34½c. Dans tous les cas, le prix peut être coté entre 35 et 35½ à flot, pour le No. 2 et entre 34 et 34½, pour le No. 3, aussi à flot.

Les pois sont également plus fermes, parce que les taux du fret permettent aux exportateurs de faire quelques affaires; le mouvement n'est cependant pas très considérable, mais il est suffisant, actuellement, pour contrebalancer les arrivages et même pour diminuer un peu les existences.

Voici le mouvement de ces grains pendant la semaine dernière:

	Avoine, min.	Pois, min.
En stock le 9 juillet	837.616	295.919
Arrivages	91.461	24.405
	929.077	320.324
Expéditions	96.284	46.822
En stock le 16 juillet	832.793	273.502

L'orge est un peu active et n'a de vente que pour la moulée à des prix très bas. On nous parle de 38c. par 48 livres.

Le sarrasin est à peu près complètement épuisé.

Les farines sont tranquilles comme devant. Les Terreneuviens ne veulent pas de nos farines, même en pur don les citoyens de Montréal devaient leur envoyer, comme souscription, 4000 quarts de farine, mais le comité de secours de St-Jean s'est empressé de télégraphier qu'il y avait assez de provisions pour le moment et de demander qu'on leur envoie de l'argent. Il va sans dire que nos citoyens qui avaient recueilli \$25,000 de souscriptions, se sont bien gardés d'exposer ces fonds donnés par la charité, à tomber entre les mains de spéculateurs là-bas. Il n'aurait plus manqué que de voir les gens de St-Jean prendre nos \$25,000 et aller avec cette argent acheter des farines à Boston.

Le marché local est bien calme et l'exportation bien petite. Les prix sont nominalement sans changement, mais à peine soutenus.

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Canada No 2...	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " " "	0 00 à 0 00
Blé du printemps " " "	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba, No 1 dur.....	0 92 à 0 94
" " " " " " " " " " "	0 85 à 0 87
" " " " " " " " " " "	0 75 à 0 76
Blé du Nord No 2 " " " " "	0 00 à 0 00
Avoine " " " " " " " " "	0 34 à 0 35½
Blé d'Inde, en douane " " " " "	0 00 à 0 00
Blé d'Inde droits payés.....	0 65 à 0 70
Pois, No 1 " " " " " " " " "	0 85 à 0 90
Pois No 2 (ordinaire).....	0 77 à 0 78
Orge, par minot " " " " " " "	0 38 à 0 40
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 50 à 0 52
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 50 à 4 75
Patente du printemps.....	4 80 à 4 90
Patente Américaine.....	5 60 à 4 80
Straightroller.....	4 00 à 4 25
Extra.....	3 85 à 4 00
Superfine.....	3 15 à 3 40
Fort de boulanger (cité).....	4 25 à 4 50
Fort de Manitoba.....	4 25 à 4 50

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	2 00 à 2 75
Superfine.....	1 85 à 1 70
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 00 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 10 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 10 à 0 00

On trouve toujours en stock la célèbre farine forte SAMSON chez MM. E. Durocher & Cie., No 97 rue des Commissaires, Montréal.

Marché de détail.

Les offres de grains sur le marché de la Place Jacques-Cartier, mardi, étaient libérales, la demande a été bonne et les transactions ont été faites dans la moyenne des prix antérieurs.

En magasin, l'avoine se vend, selon la qualité, de 80 à 85c. par 80 livres.

L'orge no. 2 de la province vaut \$1,10 par 96 lbs.; l'orge no. 1 d'Ontario vaut \$1.30.

Le blé d'Inde jaune des Etats-Unis se vend de 60 à 65c. par minot, le blanc 70c.

Le sarrasin se vend \$1.10 par 96 lbs. Les pois no. 2 valent 80c. et les pois cuisants 90c. par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs. vaut \$1.10 à \$1.20.

Le blé pour les animaux vaut \$1.00 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2.00 par 100 livres.
La farine d'avoine vaut \$3.00 à 3.50 par 100 lbs.
La farine de sarrasin vaut \$2.25 à \$2,30 par 100 lbs.

BEURRE

Marché de Montréal

L'exportation ne compte pas en ce moment sur le marché des beurres de beurrieres, la demande locale fait tous les frais du mouvement—assez modeste—qui se produit. Mais les beurriers qui ont vendu leur beurre de juin sont plus indépendants et demandent plus cher, ils obtiennent à la campagne, de 19 à 19½c, et jusqu'à tout près de 20c. à la ville. Les épiciers paient généralement depuis 20c jus qu'à 21c; quelquefois un peu plus pour des beurres extra.

Les bons townships sont payés de 16 à 18c à la campagne et de 17 à 19c à la ville. Les beurres de l'Ouest ne valent guère que de 13 à 15c.

FROMAGE

Marché de New-York.

Les prix se sont bien tenus la semaine dernière, à la surprise de la plupart des opérateurs. On s'attendait généralement à une baisse plus ou moins accentuée et graduelle; le contraire étant arrivé, beaucoup de gens sont démontés et ne savent pas trop qu'en penser. Mais comme les commandes sont arrivées en bon nombre et que les exportations ont trouvé, en visitant le stock, que la qualité était bonne, il y a eu un bon courant d'activité. Le coloré fancy a fait facilement 8½c et quelquefois 8½c; le blanc a eu 8½c pour prix extrême.

Ogdensburg, 16 juillet.—Mis en vente 2305 fromages, vendu: 810 à 8½c. 1480 à 8 9½c.; tous à des acheteurs canadiens.

Canton, N. Y., 16 juillet.—Au marché aujourd'hui, 2000 fromages ont été vendus 8½c. et 1800 à 8½c.

Utica, N. Y., 18 juillet.—Le marché a été assez actif, mais les prix moyen est baissé de ½c. Le stock offert aujourd'hui était la balance, à peu près, du fromage de juin. On a vendu: 3450 fromages colorés à 8½c. 180 à 8½c. 2525 à 8½c. 711 à 8½c. 7128 à 8½c. 320 blancs à 8½c. 575 à 8½c. 728 à 8½c. et 90 à 8½c.

Prix moyen 8½c.

Little Falls, N. Y., 18 juillet.—Marché en bonne condition et plus ferme. Ventes. 140 fromages à 7½c. 350 à 8c. 2664 à 8½c. 601 à 8½c. 3057 à 8½c. 79 à 8½c. 284 à prix secret et 722 à commission.

Marchés d'Ontario

London, Ont., 16 juillet.—Vingt-six fromageries ont mis en vente 4998 fromages. Ventes 250 juillet à 8½c. on a offert 8 15½c. pour deux autres lots.

Belleville 19 juillet.—Au marché de ce jour trente-huit fromageries ont mis en vente 1355 fromages blancs et 1280 colorés, en tout, 2635. Ventes: blanc 845 à 8½c. 50 à 8.11½c. 95 à 8½c.; coloré, 600 à 8½c. 380 à 8.11½c.

Iugersoll, 19 juillet.—En vente aujourd'hui 3.100 fromages, du commencement de juillet, ventes: 275 à 8½c. 425 à 8½c.

Marché de Montréal.

Au quai, lundi, il y avait 4000 fromages, presque tous de la première semaine de juillet. La compétition a été vive; vu qu'il y avait cette semaine un vapeur pour Bristol et un pour Londres; les prix payés ont été satisfaisants, car es fromagers s'attendaient à être obli-

gés de diminuer un peu leurs prix, tandis que la plupart ont vendu à une petite fraction de plus que la semaine précédente. La majeure partie du fromage a fait 8½c. et les lots fancy 8½c.

Desuis, le ton s'est maintenu bon et des transactions ont eu lieu entre 8½ et 8½c. pour le bon fromage coloré de la province; mais pour le blanc, 8½c. est un prix extrême.

L'ouverture du marché du fromage de juillet s'est par conséquent faite d'une manière très satisfaisante et les prix obtenus, sauf pour quelques lots qui ont souffert de la chaleur pendant le transport, mettent notre fromage à très peu de chose près à la parité des bons fromages de l'Ouest, et bien au-dessus des fromages de l'état de New-York. C'est un état de chose qu'il fait plaisir de constater. Que nos fromages continuent donc à s'appliquer à perfectionner leur fabrication et ils finiront par prendre la tête du marché.

Une réunion des exportateurs de fromage doit avoir lieu aujourd'hui, au sujet de la nomination d'un inspecteur pour le fromage.

Les exportations de beurre et de fromage, la semaine dernière ont été :

Par	Pour	Fromage meules	Beurre tinettes
Monogolian	Liverpool	2,409	149
Labrador	do	8,529
Lake Huron	do	110
Aylons	Leith	1,239	424
State of Georgia	Aberdeen	3,173
Peruvian	Glasgow	2,786
Warwick	do	762
Texas	Bristol	26,177
		45,285	717
Expédition directes		11,766
Totaux.....		57,051	717

ŒUFS

La diminution des arrivages a permis aux commerçants de mieux contrôler le marché; on cote aujourd'hui, un peu plus cher que la semaine dernière; soit de 11½c à 12c, et même 12½c pour les œufs mirés.

Il y a toujours un léger mouvement d'exportation qui contribue à mettre le marché sur un pied plus solide. Les rapports des ventes dominent en moyenne 6 s. par 10 douz., c. i. f.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston, on cote :

Choix à fancy en grosse balles	\$18 00 à 20 00
" " en petites "	17 00 à 19 00
Beau à bon	15 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire	12 00 à 15 00
Mêlé	12 00 à 14 00
Paille de seigle	13 00 à 14 50
" d'avoine	9 00 à 10 00

Arrivages de la semaine 521 chars de foin et 21 chars de paille; semaine correspondante de l'année dernière, 351 chars de foin et 14 chars de paille.

Les arrivages restent en excès considérable sur la demande quoique les chiffres de cette semaine soient sujets à tromper, car partie des arrivages comptés se compose de chars qui avaient été garés en dehors de la ville en attendant qu'il y eût de la place pour eux ici, et que l'on a fait venir la semaine dernière.

La demande n'est pas active, le marché est plat, faible et irrégulier, vu que quelques commissionnaires sont disposés à accepter de bas prix pour écouler le stock actuel. Le foin de premier choix est comparativement en meilleure demande que les qualités inférieures. La paille de seigle est peu demandée.

A Montréal. — Les arrivages de foin nouveau commencent à être considérables; on le vend de \$8.00 à \$9.00 les 100 bottes. Le vieux foin en bottes est à peu près épuisé et devient très rare; on a dû le payer jusqu'à \$13.00 les 100

bottes. La paille en bottes vaut de \$4.00 à \$6.00.

Le foin pressé maintient son prix; la moulée est en baisse.

Nous cotons en magasin.

Foin pressé No 1, la tonne.....	\$13,00 à 14,00
do do No 2, do	12,00 à 13,00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille do do	6 00 à 7 00
Moulée, extra, la tonne.....	00 00 à 21 00
do No 1, do	00 00 à 19 00
do No 2, do	00 00 à 17 00
Gru blanc do	00 00 à 20 00
do No 2, do	00 00 à 18 00
do No 3, do	00 00 à 14 00
Son do	13 00 à 14 00
do au char.....	11 00 à 12 00
Blé d'inde jaune moulu.....	00 00 à 22 00
Farine de blé d'inde 100 lbs.....	1-75 à 0 00
Blé d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 23 00

MARCHÉ AUX ANIMAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'Est :

Bêtes à cornes	300
Moutons et agneaux	350
Veaux	120

Les arrivages de la semaine dernière au cours G. T. R. sont :

Bêtes à cornes.....	2691
Moutons.....	2354
Porcs.....	929
Chevaux

Les animaux d'exportation se sont assez bien vendus, surtout les moutons. La boucherie n'a eu qu'un petit nombre d'animaux à sa disposition et elle les a payés une fraction de plus que le lundi précédent.

On peut donner comme moyenne les prix suivants :

Bêtes à cornes exportation la lb. 4½ à 4¾c	
Bêtes à cornes, 1re qual., la lb. 4½ à 4¾c.	
" " 2e " " 3½ à 4c.	
" " 3e " " 2 à 3 c.	
Moutons la pièce.....	\$3.00 à \$7.00
Agneaux, "	3.50 à 4.50
Veaux, "	4.00 à 8.00
Cochons les 100 lbs sur pied	5.00 à 5.25

Les exportations de la semaine dernière ont été de 3,697 bêtes à cornes et 3,275 moutons.

LA LOTERIE DE LA PROVINCE de QUEBEC

DEUX TIRAGES PAR MOIS

Les Tirages ont lieu le PREMIER MERcredi et le TROISIEME MERcredi de chaque mois.

Valeur des Lots, \$52,740

Tous les Lots sont tirés à chaque Tirage
Prochain Tirage, le 3 aout 1892

Rappelez-vous que le Gros Lot est de

15,000 PIASTRES

BILLET DO \$1,00 25 CTS.

Pour \$1, l'on peut gagner.....	\$15,000
Pour \$1, l'on peut gagner.....	5,000
Pour \$1, l'on peut gagner.....	2,500
Pour \$1, l'on peut gagner.....	1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de \$5, \$10, \$15, \$25, \$50, \$250 et \$500, au total de \$28,990.

N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de \$25, \$15 et \$10, et avoir droit en outre à un lot de \$5, s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.

LE GERANT
S. E. LEFEBVRE,
82, rue St-Jacques, Mont.

BUREAUX A LOUER

Des bons bureaux chauffés par la vapeur au No 35 rue St Jacques.
S'adresser au bureau de L'ETENDARD No 35 rue St Jacques. jno-29

THE RIFANS TABLETS regulate the stomach, liver and bowels, purify the blood, are pleasant to take, safe and always effectual. A reliable remedy for Biliousness, Blisters on the Face, Bright's Disease, Catarrh, Colic, Constipation, Chronic Diarrhoea, Chronic Liver Trouble, Diabetes, Disordered Stomach, Dyspepsia, Dysentery, Dyspepsia, Eczema, Flatulence, Female Complaints, Foul Breath, Headache, Heartburn, Hives, Jaundice, Kidney Complaints, Liver Troubles, Loss of Appetite, Mental Depression, Nausea, Nettle Rash, Painful Digestion, Pimples, Rash, to the Head, Rheum, Scalding, Sore Throat, Scurvy, Skin Diseases, Stomach, Tired Liver, Ulcers, and every other impure blood or a failure in the proper performance of their functions by the stomach, liver and intestines. Persons given to over-eating are benefited by taking one tablet after each meal. A continued use of the Rifans Tablets is the surest cure for obstinate constipation. They contain nothing that can be injurious to the most delicate. 1 gross \$2, 1-2 gross \$1.25, 1-4 gross 75c., 1-8 gross 50c. Sent by mail postage paid. Address THE RIFANS CHEMICAL COMPANY, P. O. Box 672, New York.



J. B. RENAUD & Cie
126 et 136
RUE ST-PAUL - QUÉBEC.

POISSONS !

Harengs Labrador, (choix en petit quart),
" Cap Breton, Anticosti.
Maquereau, Flétant, Turbot, Anguilles, Sardines (choix), Saumon.
Morue verte et Morue sèche.
HUILES DE POISSONS (Morue, Loup-marin, Marsouin, Harongs).
Aussi : Lard, Saïndoux, Flour, Grains, Moulées, Son, etc.
Correspondance sollicitée.
J. RENAUD & CIE.

Récemment mis en magasins chez
F. KIROUAC & FILS,
RUE ST-PIERRE
Basse Ville, Québec.

Blé dur du Manitoba, Blé du printemps (d'Ontario), Mils canadien et Américains, Trèfle rouges et Trèfles blancs, Avoine blanche hâtive, Pois de la meilleure qualité, Orge, Sarazin, etc., etc.

Echantillons adressés sur demande.
Marchandises toujours livrées aux stations de chemins de fer, goelettes, bateaux, sans chargés extra.
KIROUAC & CIE.

ANNONCES.

SI vous avez quelque chose à annoncer quelque part, en aucun temps, écrivez à GEO. P. ROWELL & CIE, No 10 Spruce Street, New-York.

QUICONQUE a besoin d'informations au sujet d'annonces, fera bien de se procurer un exemplaire de "BOOK FOR ADVERTISERS," 368 pages; prix, une piastre. Expédié par la maille, franco, sur réception du prix. Contient une compilation faite avec soin, d'après le American Newspapers Directory, de tous les meilleurs journaux, y compris les journaux spéciaux; donne la cote de la circulation de chacun, avec beaucoup de renseignements sur les prix, et autres sujets se rapportant aux annonces. Ecrire 10 ROWELL'S ADVERTISING BUREAU, à Spruce Street, New York.

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

ANNONCEZ DANS
"LE PRIX COURANT"
Pour vendre vos Propriétés

Desmarteau & Larivé
Courtage General
No 1598 Rue Notre-Dame, Montréal

ENTRÉES EN DOUANES, RECLAMATIONS DE FRETS, ASSURANCES.
Agences de Manufactures Canadiennes et Étrangères
Avances sur consignations!
Sous représentants au Canada de la Savonnerie Continentale de Paris.
CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

PICAULT & CONTANT
PHARMACIENS et CHIMISTES
No 1475 Rue Notre-Dame, Montréal
Manufacturiers et Marchands en Gros
d'Essences culinaires, Huiles à cheveux, Parfumeries, Vernis à chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc., etc.
Prix modérés et commandes exécutées avec diligence

ANNONCEZ

— : DANS : —
LE

Prix Courant

— : POUR : —
ACHETER

— OU —
VENDRE

— DES —
PROPRIÉTÉS

HUDON, HÉBERT & CIE.

IMPORTATEURS DE

**Vins, Liqueurs et Provisions
EN GROS**

304 et 306 RUE ST-PAUL — 143 et 145 des Commissaires.

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, et tenons constamment en mains, pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragonne et les Sauternes.

**Les Sucres Granulés,
les Sucres Jaunes et
les Sirops de la**

**St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS.**

- PAS DE BLEU -

Aucune matière colorante n'est employée
dans la fabrication de

NOS SUCRES GRANULÉS.

FONDÉE EN 1867

L. W. TELMOSSE & Cie.

(Successeurs de Gaucher & Telmosse.)

IMPORTATEURS DE

Epiceries, Vins, Liqueurs, Conserves alimentaires etc.,
87 et 89 Rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, SICILE, TAR-ROGONNE et nous tenons constamment en mains les vins de SAUTERNE et CLARETS.

G. G. GAUCHER

(Ci-devant associé de la maison Gaucher & Telmosse)

MARCHAND DE

Farines, Provisions, Lard, Graisse, Grains, etc.

91-93 rue des Commissaires et 246 rue St-Paul,

MONTREAL.

Nous nous chargeons de la vente des produits Agricoles et faisons des avances sur consignations.

BIGAUETTE & FRERE

MARCHANDS A COMMISSION

345 & 345 Rue des COMMISSAIRES, Montréal

S'occupant de tous les Produits de Fermes, Beurre, Œufs, Patates, Pois, Fèves, Avoine, Miel, Grains de toutes sortes.

Correspondance sollicitée. Avances libérales sur consignations.

Tinettes à Beurre pour Crémeries.

Téléphone Bell, 2969.

A. Ferland & Cie

FABRICANTS DE

Soda, Ginger Ale, Cidre Champagne

Et de toniques au houblon.

Agents de la célèbre eau minérale
St-Benoit.

103 & 109 RUE CAMPEAU.

Ordres promptement exécutés
TELEPHONE 6806.

J. CHRISTIN & CIE.,

FABRICANTS DE

BOISSONS GAZEUSES,

Cidre Champagne, une spécialité.
Ginger Ale.

Mexican Cream Soda | Eaux Apolinaris, Soda
" Lemonade | et Vichy en Syphons et
" Ginger Beer | en Cylindre.
Etc, Etc, Etc.

Seuls agents pour l'Eau Minérale de Varennes:

MARCHANDS DE GLACE.

149 Rue Sanguinet, Montreal.
D. W. GAGNON, GÉRANT,

H. LAPORTE. J. B. A. MARTIN. J. O. BOUOHRE.
LAPORTE, MARTIN & CIE

EPICIERIERS EN GROS

Importateurs de Vins et Liqueurs - - Commissionnaires en
Provisions - - Spécialité de Thé.

No 2542, RUE NOTRE-DANE

COIN DE LA RUE DES SEIGNEURS MONTRÉAL.

Médaille d'Or à l'Exposition e Québec.

Médaille à l'Exposition de Toronto

Compagnie Centrale de la Charente

**ALEXANDRE MATIGNON & CIE
COGNAC**

Véritable Cognac, Fine Champagne, en fûts, bouteilles, flasks, carafes.

AGENTS :

A Québec : H. Beutey, rue de la Fabrique.

A Brantford : T. S. Hamilton & Cie.

A MONTRÉAL : J. A. McCARVILLE, 260 St-Jacques, coin McGill.

Prends de se méfier des contrefaçons.

THIBAudeau BROS & CO.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES, FRANCAISES, ANGLAISES ET AMERICAINES.

332 RUE ST-PAUL, Montréal,

QUÉBEC, WINNIPEG ET LONDRES, ANGLETERRE.

A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises françaises, anglaises et américaines.

Toujours en mains, un assortiment complet de

Fils de coton de Brooks, Chapeaux de Paille, Tabac Canadien.

Laine et toile du pays échangées pour des marchandises sèches. Nous avons aussi toujours en mains les CLAQUES et PARDESSUS que nous vendons avec les plus forts escomptes alloués.

334 et 336 rue St-Paul et 169 rue Des Commissaires, Montréal.

And. Brisset & Fils

IMPORTATEURS DE

- Vins, Liqueurs et Produits Français. -

EN GROS

393 rue St-Paul et Place de la Douane.

Seuls agents des eaux de Vichy (Source Dubois) et de
Contrexeville.

N. B. La maison livrant ses produits tels qu'elle les reçoit, en garantit
la pureté.

MAISON FONDEE EN 1864.



D.C. BROSSEAU

EPICIER EN GROS

Importation directe des pays de production.

Thés, Cafés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Sirops, Mèlasses, Conserves alimen-
taires, et article d'assortiment
général.

SPECIALITÉ.—Epices et Cafés moulus et empaquetés à son
moulin à épices " City Coffee and Spice Mills."

SPECIALITE.—Célèbres poudres à pâte " Victoria " et " Alba-
bi ". [Marque de la fabrique enregistrée.]

VINAIGRES purs de la grande manufacture de vinaigre
" Brosseau et Cie.", coin des rues Bonsecours et Champ de Mars

ENTREPOTS ET BUREAUX

**NOS 1436 1438 ET 1440, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.**

Nos Prix Courants

Thés.		
Japon Commun à bon.....	0 14	0 22
do bon à choix.....	0 18	0 40
Nagasaki commun à bon.....	0 15	0 18
Congou.....	0 15	0 50
Oolong, bon à fin.....	0 45	0 65
do Formosa.....
Y. Hyson commun à bon.....	0 14	0 22
do moyen à choix.....	0 25	0 40
do choix extra.....	0 60	0 65
Poudre à canon, com. à bon.....	0 15	0 34
do moyen à fin.....	0 24	0 46
do fin à extra.....	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon.....	0 25	0 33
do fin à extra.....	0 37	0 58
Souchoing.....	0 25	0 66
Cafés verts.		
Mocha.....	0 23	0 26
Java Old Gov.....	0 22	0 25
Ceylan Plant.....	0 22	0 25
Rio.....	0 19	0 23
Maracaibo.....	0 20	0 23
Jamaïque.....	0 19	0 23
Chicorée.....	0 08	0 12
Cafés rôtis : Prix de Chase & Sanborn.		
Standard Java.....	36c	
Old Gov. do.....	34½c	
Impérial do.....	31½c	
Arabian Mocha.....	37c	
Pure do.....	34c	
Standard Java et Mocha.....	37c	
Old Gov. Java et Mocha.....	35½c	
Java Siftings.....	3c½	
Jamaïque.....	28c	
Maracaibo.....	31c	
Rio.....	24 à 27c	
Épices :		
Poivre blanc.....	0 25	0 27
do noir.....	0 15	0 17
Cannelle.....	0 12	0 14
Clous de girofle.....	0 25	0 30
Gingembre moulu.....	0 15	0 25
do racines.....	0 15	0 18
Muscade.....	0 75	1 00
Macis.....	0 62½	0 70
Piment.....	0 08	0 00
Anis.....	0 08	0 10
Moutarde en boîte la lb.....	0 25	0 30
do en jarre de 4 lbs.....	0 75	0 00
Fruits secs :		
Raisins Valence.....	0 04½	0 05
do Eleme.....	0 00	0 00
do Loose Muscatels bte.....	0 00	1 90
do London Layers.....	0 00	0 00
do Black Baskets.....	0 00	3 40
do Black Crown.....	0 00	4 25
do Fine Dehesa.....	0 00	5 00
do Sultana lb.....	0 09	0 10
do Corinthe.....	0 05½	0 06
Prunes de Bordeaux.....	0 06	0 00
Amandes ½ molles lb.....	0 14	0 15
do molles, lb.....	0 14	0 15
Noisettes.....	0 00	0 11
Noix.....	0 00	0 00
do Grenoble.....	0 00	0 14
do Brésil.....	0 11	0 00
Peanuts.....	0 10	0 00
Pecan.....	0 13	0 15
Pommes évap.....	0 14	0 00
Spiriteux : (droits payés)		
Brandy Hennessy, caisse.....	12 50	0 00
do do gallon.....	6 75	0 00
Brandy Jockey Club... caisse.....	\$7 50	
do do V.O. do.....	8 75	
do do V.S.O. do.....	10 00	
do do V.S.O.P. do.....	12 00	
Brandy Jules Robin & Cie caisse.....	9 25	0 00
do A. Matignon & Cie do.....	11 25	15 50
Brandy J. Rizat caisse.....	10 50	
do do gallon.....	3 90	
do Marceau caisse.....	9 50	
do Baudet & Brisset caisse.....	10 75	
Rhum de la Jamaïque gallon.....	3 90	4 70
do des Lys do.....	11 50	
do do do (litres).....	13 75	
do Hurard (Martinique) caisse.....	10 50	
do do do gallon.....	3 90	
Gin de Kuyper caisse verte.....	5 65	5 70
do do do rouge.....	10 90	11 00
do do do gallon.....	2 90	3 00
do Méus caisse verte.....	5 35	5 50
do do do gallon.....	2 75	2 80
Esprit de vin 85 O. P.....	3 85	4 00
do pur.....	0 00	0 00
do 50 do.....	3 50	3 60
rye.....	1 90	2 00
Toddy do.....	1 85	2 00
Malt do.....	1 90	2 00
Vieux Rye, 4 ans.....	2 05	0 00
do 5 ans.....	2 25	0 00
do 6 ans.....	2 35	0 00
do 7 ans.....	2 55	0 00
Liqueurs Cusenier :		
Crème de Menthe glaciale verte.....	00 00	10 50
Orançao.....	00 00	10 50
Prunelle.....	00 00	13 00
Kummel.....	00 00	10 50

Crème de Cacao Chouva.....	00 00	14 25
Anisette.....	00 00	10 50
Ohe-ry Brandy.....	00 00	11 25
Crème de Noyau, Moka, Geniè- vre, etc.....	00 00	10 50
Absinthe supérieure.....	00 00	10 50
Vermouth.....	00 00	05 75
Kirsch de commerce.....	00 00	09 50
Kirsch fin.....	00 00	10 50
Vins :		
Bordeaux ordinaire.....	3 50	7 00
do par gal.....	1 15	2 50
Sicile, par gallon.....	1 40	0 00
Sherry en caisse.....	4 50	7 00
do par gallon.....	1 50	4 00
Porto en caisse.....	4 50	7 00
do par gallon.....	1 20	6 00
Madère do caisse.....	7 50	10 00
Champagne Mumm sec.....	26 00	31 00
do Louis Roederer.....	29 00	31 00
do Cliquot.....	30 00	32 00
do Pommery.....	31 00	33 00
Champagne Arthur Roederer.....	23 50	
do Fréminet.....	26 00	
Vinaigre :		
Vinaigre Bordeaux.....	0 62½	0 65
do M Lefebvre & Cie en cruche.....	1 60	0 00
do Malt, gallon.....	0 55	0 00
do La Bruyère.....	1 60	0 00
Eau de Javelle de F. Cormond :		
La grosse.....	6 00	
La douzaine.....	0 60	
Divers :		
Allumettes Eddy.....	2 50	3 90
Allumettes autres.....	2 80	3 60
Balais.....	1 50	3 50
Briques à couteaux.....	0 37½	0 00
Bouchons, grosse.....	0 20	0 00
Brosses.....	0 60	2 00
Chandelles la lb.....	0 16	0 16½
Cartes à jouer par douz.....	0 40	2 50
Empois Canada.....	0 03½	0 00
do Berger.....	0 10½	0 11½
Épingles à linge la boîte.....	0 60	0 00
Huiles d'olive B. & G.....	7 50	8 50
do Possell qts.....	2 75	3 50
do do pts.....	3 75	0 00
do Loubon, caisse.....	1 50	0 00
do Plagniol de James caisse.....	6 00	9 50
Lessiv concentré com.....	0 35	0 40
do pur.....	0 70	0 00
Mine Royal Dome g.....	1 70	0 00
do James g.....	2 40	0 00
do Rising Sun large douz.....	0 70	0 00
do do small douz.....	0 40	0 00
do Sunbeam large douz.....	0 70	0 00
do do small.....	0 00	0 35
Mèches à lampe No 1.....	0 18	0 22
do No 2.....	0 00	0 15
do No 3.....	0 12	0 13
Savons, boîtes.....	1 00	3 45
Savon de Marseille (Castile) la lb.....	0 08	0 10
Chandelles Fournier la lb.....	0 16	0 19
do do trouées la lb.....	0 00	0 21
do do de couleur do.....	0 23	
Cable, Manilla, la livre.....	0 15	0 16
do Sisal.....	0 09½	0 10
Ficelles 3 fils.....	30 pieds.....	0 60
do do.....	40 do.....	0 80
do do.....	48 do.....	0 95
do do.....	60 do.....	1 10
do do.....	72 do.....	1 20
do do.....	100 do.....	1 60
do 6 fils.....	30 do.....	0 00
do do.....	40 do.....	1 20
do do.....	48 do.....	1 30
do do.....	60 do.....	1 60
do do.....	72 do.....	2 00
do do.....	100 do.....	2 60
Vernis à chaussures Brown.....	0 90
Pâtis et denrées alimentaires :		
Macaroni importé p. lb.....	0 11	0 00
Vermicelle do do.....	0 11	0 00
Macaroni Catelli.....	0 04	0 04½
Vermicelle do do.....	0 04½	0 04½
do en boîte de 5 lbs.....	0 22	0 00
do do do 10 do.....	0 44	0 00
Sagou p. lb.....	0 04½	0 04
Manioca do.....	0 04	0 05
Tapioca do.....	0 06	0 00
Barley pot.....	4 75	5 00
do pearl.....	6 75	7 25
Lait concentré p. doz.....	1 90	0 00
Nestlé's food do (5%).....	4 50	4 65
Rolled oats do.....	3 30	0 00
Dessicated wheat do.....	2 55	0 00
Chocolat Méniér fin p. lb.....	0 35	0 40
do do surfin do.....	0 75	0 00
do do Epps.....	0 35	0 36
do do Fry.....	0 24	0 00
Chocolat des Gourmets fin la lb.....	0 31
Farine préparée :		
Brodie & Harvie XXX, 6 lbs.....	\$2 60	
do do 3 lbs.....	1 40	
do do superb 6 lbs.....	2 50	
do do 3 lbs.....	1 30	
do do Crescent, 6 lbs.....	2 30	
do do 3 lbs.....	1 20	
Normandin, 6 lbs.....	2 50	
do 3 lbs.....	1 25	

Poudre à Boulanger Cook's Friend :		
Paquets en papier :		
No 1.—4 douz. à la caisse.....	\$2 40	
2.—6 do.....	0 80	
3.—4 do.....	0 45	
10.—4 do.....	2 10	
12.—1 do.....	9 70	
CONSERVES		
Homards.....la caisse.....	\$7 50	à 8 00
Sardines.....do.....	8 50	à 13 00
Maquereau.....la douz.....	0 90	à 1 05
Saumon.....do.....	1 35	à 1 45
Huîtres.....do.....	1 70	à 2 70
Tomates.....do.....	1 00	à 1 15
Pois (2 lbs).....do.....	1 00	à 0 00
Haricots de Boston.....do.....	2 10	à 2 25
Blé-d'inde Aylmer.....do.....	1 05	à 1 15
do Yarmouth.....do.....	0 00	à 0 00
(2 lbs).....do.....	0 00	à 0 00
Pieds de cochon.....do.....	2 30	à 0 00
Poulet rôti (1 lb).....do.....	2 30	à 0 00
Dinde rôtie (1 lb).....do.....	2 30	à 0 00
Langue (1 lb).....do.....	3 10	à 0 00
Langue (2 lbs).....do.....	5 50	à 0 00
Soupe assortie (1 lb).....do.....	1 70	à 0 00
Poires Bartlett (2 lbs).....do.....	1 70	à 0 00
Fraises (2 lbs).....do.....	2 30	à 0 00
Ananas (2 lbs).....do.....	3 00	à 0 00
Prunes (2 lbs).....do.....	1 40	à 2 00
Marmelade.....do.....	2 00	à 0 00
Gelées en gobelets.....do.....	2 00	à 0 00
do tumbler.....do.....	1 25	à 0 00
do ½ tumbler.....do.....	2 15	à 0 00
Confitures de Gray.....do.....	2 15	à 0 00
Cornichons aromatisés de A. C. Dion- ne, la douz.....	\$2 50	
Sirop de merisier composé, la douz.....	\$1 50	
Produits chimiques.		
Alun.....la lb.....	0 01½	0 2½
Borax.....do.....	0 09	0 12
Bleu (carré).....do.....	0 12	0 16
Pearline, boîte.....do.....	5 00	0 00
Campbre anglais.....do.....	0 85	0 95
Campbre américain.....do.....	0 65	0 75
Couperose, 100 lbs.....do.....	0 90	1 00
Gomme arabique par lb.....do.....	0 65	1 25
Gomme épinette do.....do.....	0 25	0 00
Indigo Madras do.....do.....	0 70	0 80
Indigo Bengal do.....do.....	1 50	1 75
Soda à laver par 100 lbs.....do.....	0 90	1 10
Soda à pâte par baril.....do.....	0 00	2 50
Soufre poudre do.....do.....	3 00	3 50
Soufre bâtons do.....do.....	2 50	3 00
Acide carbolique.....do.....	0 55	0 60
Soda caustic 60°.....do.....	2 50	2 75
Soda caustic 70°.....do.....	2 75	3 10
Sels d'Epsom.....do.....	1 75	3 00
Extrait de Campêche par lb.....do.....	0 10	0 11
Extrait de Paqueté do.....do.....	0 11	0 13
Sulph. de morphine do.....do.....	1 90	2 00
Opium do.....do.....	4 00	4 25
Acide oxalique do.....do.....	0 12	0 15
Iodure de potasse do.....do.....	4 00	4 25
Quinine do.....do.....	0 55	0 60
Salpêtre do.....do.....	0 07	0 08
Crème de tartre do.....do.....	0 30	0 35
Acide tartrique do.....do.....	0 45	0 50
Vitriol do.....do.....	0 05	0 07
Essences et extraits.		
Eau de Cologne.....	1 50	0 00
Eau de Cologne Hoyt's, doz.....	1 85	0 00
Eau de Floride Murray & Lemman.....	4 75	0 00
Produits pharmaceutiques.		
Huile de ricin (castor, la lb.....)	10	à 11
do do do 1 oz. par doz.....	0 35	
do do do 2 do.....	0 50	
do do do 3 do.....	0 75	
do do do 4 do.....	0 90	
do do do 6 do.....	1 00	
Huile de foie de morue, demiards par douzaine.....	1 50	
Huile de foie de morue Wyeth's de- miards par douzaine.....	6 50	
Huile de foie de morue par gal.....	1 20	à 1 50
Trésor de nourrice par douzaine.....	1 45	
Sirop Dr Coderre (5%) do.....	1 75	
Hop Bitters do.....	7 00	
Radway Ready Relief do.....	1 75	
Pain Killer do.....	1 75	à 2 00
Spécialités de Wallace Dawson :		
Doz. Gross		
Spécifique du Dr Noswood (Dyspepsie).....	3 50	36 00
Crème de Chocolat.....	1 75	18 00
Stop-it.....	1 00	9 00
Rheumatic Cure.....	4 00	45 00
Morrhua-Creosol, ½ flac.....	4 00	42 00
do flacon.....	8 00	84 00
Remède du Dr Park.....	8 00	84 00
Spécialités de S. Lachance :		
Doz. Gros.		
Remède du P. Mathieu.....	8 00	84 00
Remède du Dr Sey.....	8 00	84 00
Lotion Persienne.....	3 50	36 00
Capilline.....	4 00	42 00
Amers Indigènes.....	1 76	18 00

Spécialités du Dr. J.-G. Laviolette :		
Doz. Grosse.		
Sirop 'e térébentine, gr. fl.....	\$4 00	42 00
do petits flac.....		

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU : No 35, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS :

Montréal, un an.....\$2.00
Canada et Etats-Unis..... 1.50
France.....fr. 12.50

Publié par

Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.
F. E. FONTAINE, Gérant.
Téléphone 2802.

MONTRÉAL, 22 JUILLET 1892

Collections du "PRIX COURANT"

Comme nous recevons chaque jour des demandes pour la collection du "PRIX COURANT" depuis sa fondation, nous serions très obligés à ceux de nos abonnés qui n'en font pas collection s'ils pouvaient nous procurer les Nos. suivants :

VOLUME II, nos. 12, 14, 21 et 22.

VOLUME III, Nos. 9, 13 et 19.

VOLUME IV, No. 18.

Nous paierons 10c. pour chaque exemplaire de ces numéros.

ASSURANCE DES LOYERS

Assurer aux propriétaires le paiement intégral de leurs loyers serait faire disparaître les inconvénients, les tracasseries, les déceptions les plus fâcheuses qui accompagnent la possession de la propriété foncière. Et il est assez singulier qu'aucun système d'assurance des loyers n'ait encore été mis en pratique.

Est-ce impossibilité reconnue ? Nous ne le croyons pas. C'est probablement parce que l'idée n'en est pas venue plus tôt aux innovateurs en assurances.

Car pourquoi serait-ce impossible ? On possède des données suffisantes pour établir une moyenne très exacte des pertes de loyers subies par les propriétaires ; ces pertes ont des causes connues et que l'on peut prévoir, empêcher, ou au moins diminuer. Il serait donc aussi facile de calculer la valeur d'un risque de ce genre que celle d'un risque d'incendie. Plus facile même, car chaque perte est indépendante, isolée, a sa propre cause et son effet et n'affecte pas d'autres risques, tandis que, en assurance contre l'incendie, le risque de sinistre par les voisins est une des plus graves considérations de l'assureur.

Les pertes de loyer proviennent de deux causes : impossibilité de payer ou mauvais vouloir. Il serait difficile d'empêcher la première, surtout en cas de maladie, décès ou manque de travail. La seconde cause peut et doit être contrôlée par une assurance bien organisée.

En moyenne un propriétaire de logements d'ouvriers perd de 10 à 20 p.c. disons 15 p.c. de ses loyers ; un quart de ses pertes provenant de la première cause et les trois quarts de la seconde.

Demander une prime de 15 p.c., serait donc n'offrir aucun avantage à l'assuré ; 10 p.c. serait encore cher ;

5 p.c. devrait être suffisant pour les risques les plus hasardés.

Mais si, pour 5 p.c. on assure des loyers qui donnent 15 p.c. de pertes, l'assureur perdra tout ce qu'il a reçu et deux fois plus. Ce serait faire métier de dupe.

Et cependant il est possible, croyons nous, de faire fonctionner une assurance avec 5 p.c. des loyers, et voici comment :

De même que les assurances contre l'incendie ont contribué par leur influence morale à doter les villes de pompes et d'appareils de sauvetage perfectionnés, de règlements stricts sur l'emploi de matières ignifères, etc. qui ont diminué les incendies ; de même l'assurance sur les loyers devra, si elle est intelligemment administrée, diminuer les pertes de loyer. Ce qu'il y aurait à faire pour cela serait :

1o. Exiger des assurés la collection régulière des loyers à l'échéance.

2o. Pour les logements d'ouvriers exiger que les loyers soient autant que possible payés d'avance.

3o. Tenir une liste des locataires ne payant pas leurs loyers, auxquels locataires les propriétaires ne pourront pas louer, s'ils veulent être assurés.

Ces précautions prises, il est évident que le chiffre des pertes diminuerait considérablement et se réduirait à une proportion facilement couverte par la prime de 5 p.c.

Il faudrait compter surtout sur la troisième pour arriver à obtenir pour les assurés au bout de quelques années de fonctionnement, une classe de locataires parfaitement honnête qui ne laisserait à la charge de l'assurance que le risque d'impossibilité absolue de paiement.

A côté de cette assurance pour les logements d'ouvriers, on établirait des taux plus réduits pour les loyers moins risqués, les magasins, bureaux, etc. Pour ces risques, le taux pourrait varier de 1 à 4 p. c suivant le risque.

FONCTIONNEMENT

1o. L'assuré devrait, au commencement de la location, donner à l'assurance une copie de ses baux rédigés suivant une formule approuvée et qui seraient mentionnés dans la police d'assurance.

2o. Quinze jours après l'échéance l'assuré devrait passer son compte non payé à l'assurance qui se chargerait d'en faire la collection pour l'assuré, moyennant commission.

3o. A la fin de l'année l'assurance réglerait avec l'assuré, lui remboursant ses pertes et se faisant subroger dans ses droits.

4o. Tout loyer dû par un locataire porté avant la location sur la liste des délinquants ne serait pas assurable.

5o. L'assurance ne paierait pas plus de trois mois de loyer, l'assuré devant être en état dans ce laps de temps, d'expulser le locataire non payant et de louer à un autre.

ORGANISATION

L'assurance pourrait être :

1o. Mutuelle, c'est-à-dire pour le bénéfice unique et aux frais exclusifs des assurés, qui se partageraient les

benefices à la fin de chaque exercice ou se soumettraient à une réparation *pro rata* des pertes, le cas échéant.

2o. Par actions, avec un capital de \$50,000, dont \$10,000 versés avant de commencer, sauf à faire des appels de 10 p. c. chacun, en cas de besoin :

3o. En commandite, avec le même capital souscrit et versé et mêmes appels, ce qui épargnerait les frais d'une charte, les taxes sur le capital, etc.

AUTRE PLAN

Il y aurait un autre plan sur lequel une assurance des loyers pourrait être organisée. Ce serait sur la plan des Assurances de Garanties.

Avec ce dernier plan, le propriétaire n'aurait rien autre chose à faire que d'exiger de ses locataires une police d'assurance de leur loyer. C'est le locataire lui-même qui devrait se faire assurer et payer la prime.

Les propriétaires, seraient sans doute en faveur de ce dernier plan qui leur épargnerait tout déboursé. Et l'assurance pourrait obtenir une nombreuse clientèle en s'assurant la coopération des membres de l'Association Immobilière.

D'un autre côté, les risques seraient plus considérables, vu que les propriétaires n'exigeraient probablement d'assurance que des locataires dont ils auraient quelques raisons de douter ; les gros loyers, les magasins dont le stock est couvert par le droit privilégié du propriétaire, ne seraient que rarement soumis à cette formalité.

L'assurance de garantie du loyer pour la distinguer de l'assurance directe du loyer, exigerait un capital au moins égal à l'autre ; elle nécessiterait un personnel d'administration beaucoup plus nombreux et occasionnerait, dans les premières années, des déboursés plus considérables.

Le coût, d'ailleurs, en serait plus élevé, pour les assurés, car, outre que les risques seraient plus dangereux, les frais de vérification etc. et seraient sérieux.

Cependant, voici comment on pourrait le faire fonctionner :

1o. Au moment de la location, le propriétaire qui aura convenu le prix avec un locataire, exigerait avant la signature du bail que ce dernier obtienne une police de garantie. En faisant son application à la compagnie le futur locataire devra fournir les renseignements demandés ; son cas sera soumis à l'inspecteur de la compagnie, et sur rapport favorable la police serait émise sur paiement de :

	1ère classe.	2ème classe.
Loyer jusqu'à \$8 par mois.....	\$5 00	\$7 50
Loyer de \$8 à \$15 par mois.....	7 50	10 00
Loyer au-dessus de \$15 par mois.....	10 00	12 50

2o. Le bail devrait contenir une clause, constatant le fait de l'assurance de garantie, avec subrogation de la compagnie aux droits du propriétaire, et une copie devrait en être fournie à la compagnie.

3o. Tout propriétaire, pour avoir son recours contre la compagnie, devrait lui passer tout compte dû, 15 jours après l'échéance.

4o. La compagnie ne serait, comme dans l'autre plan, responsable que de trois mois de loyer, sur chaque police.

REMARQUES

Afin de réduire au minimum, le chiffre des pertes de loyer par suite du décès du chef de famille, la compagnie pourrait obtenir, moyennant une légère prime, d'une compagnie régulière d'assurance sur la vie ; une réassurance de ce risque pour le temps de la location.

Comme le paiement du loyer peut donner lieu à des litiges, entre le propriétaire et le locataire, il sera juste d'exiger, dans le contrat avec le propriétaire, que ce dernier sera responsable de tout faux fait pour le recouvrement du loyer en justice, si l'action est renvoyée par la faute, le défaut ou la négligence du propriétaire, et la Compagnie ne sera pas tenue de payer le loyer de tout locataire qui aura prouvé en justice que le logement n'est pas habitable, ou que les conditions du bail n'ont pas été remplies.

Vu les exemptions de saisies accordées par la loi David, qui ne laissent à peu près rien de saisissable dans un ménage d'ouvrier, même à l'aise, et très peu de chose dans le ménage d'un employé à salaire moyen. Il est évident que la compagnie n'aurait, pour se rembourser de ses pertes, que la saisie des salaires. Il serait, par conséquent, très utile, surtout pour le fonctionnement du deuxième plan, que l'assurance obtient des manufacturiers, gérants de compagnies, etc., une aide de bonne volonté pour la collection des loyers arriérés. On pourrait obtenir sans doute cet aide en stipulant dans la police (deuxième plan) avec le patron du locataire, qu'une retenue de serait faite sur les salaires de son employé, en cas de non paiement de son loyer, sans frais ni trouble pour le patron et sans autre responsabilité de sa part.

CONCLUSIONS

Nous avons été si souvent le confident des lamentations des propriétaires qui sont, aujourd'hui, véritablement à la merci de leurs locataires, qu'il nous a semblé que l'idée d'une assurance sur les loyers devrait leur paraître une bonne aubaine. Tous ceux à qui nous avons eu occasion de soumettre cette idée, se sont déclarés prêts à en profiter, soit pour assurer eux-mêmes, soit pour faire assurer leurs locataires. Il ne reste donc, la clientèle étant trouvée et en abondance, qu'à réunir le capital nécessaire pour fonder la compagnie. Nous nous adressons ici aux principaux intéressés et nous leur demandons de vouloir bien se mettre en communication avec nous et de nous faire savoir : 1o leur choix de l'un ou l'autre plan, celui qui aura recueilli le plus d'adhésions devant être choisi ; 2o le montant qu'ils seraient disposés à souscrire.

au fonds capital de la compagnie ou 30 leur adhésion au système de la mutualité, si ce système a leur préférence, ce système, cependant, n'étant praticable que pour le premier plan de l'assurance directe des loyers.

La parole est aux propriétaires et aux capitalistes.

LA FIN DE L'INDUSTRIE

Du Sucre de Betterave

Il y a un peu plus de dix ans que l'élan a été donné par une subvention du Gouvernement de Québec à l'industrie du sucre de betterave dans notre province.

Les débuts de cette industrie ont été très pénibles, non pas parce que, en elle-même, elle n'était pas adoptée au pays, mais parce que ceux qui avaient pris la tête du mouvement étaient beaucoup plus des spéculateurs que des industriels. Un seul homme pratique, M. Hector Legru, a pu faire quelque chose dans le magnifique établissement construit pour cette industrie à Berthier.

Mais une usine construite pour travailler cinquante à soixante mille tonnes de betteraves, ne pouvait être fructueusement exploitée, avec 4000 à 5000 tonnes seulement. A Farnham, la même chose se produisit. On avait voulu aller trop vite, on dû s'arrêter tout d'un coup. De nouvelles spéculations achevèrent de ruiner les entreprises, financièrement et moralement. Il y a une couple d'années un capitaliste français venu dans le pays s'intéressa à cette industrie, loua l'usine de Farnham, obtint quelques milliers de tonnes de betterave et, dès la première année de fabrication, se convainquit que, avec un approvisionnement suffisant de betteraves, la fabrication pouvait et devait réussir. Mais à ce moment-là, le sucre brut était protégé par un droit de douane d'environ 2c. par livre.

Survint le tarif McKinley, l'admission en franchise du sucre brut aux Etats-Unis, la baisse du prix du sucre qui en fut la conséquence et qui entraîne notre gouvernement fédéral à abolir aussi ses droits de douane sur le sucre brut. En même temps le droit sur le sucre raffiné fut réduit à 7c. par livre.

Aux Etats-Unis, on avait eu soin de protéger l'industrie sucrière indigène, en accordant une prime de 2c. la livre sur tout le sucre de quelque substance qu'on le tirât, fabriqué aux Etats-Unis.

Le sucre indigène, au Canada, n'était représenté que par la fabrication du sucre d'érable, une industrie presque entièrement canadienne française et la fabrique de sucre de Farnham, une industrie tout-à-fait franco-canadienne. On l'oublia donc d'abord ; mais, à force de sollicitations, on finit par obtenir du gouvernement fédéral qu'un bonus de 1c. par livre, plus 3c. par 100 livres par chaque degré au dessus de 70 livres, serait accordé à la fa-

brique de Farnham pour l'année alors courante.

La fabrique de Farnham, en fonctionna, en conséquence, l'automne dernier, mais elle commit l'imprudence, apparemment fatale, de vouloir raffiner elle-même son sucre, afin de tirer le plus de profit possible du bonus et se créa dans les raffineurs des ennemis qui ont fini par la ruiner.

Pendant l'hiver, des négociations furent entamées par le propriétaire de Farnham, avec la ville de Berthier ; un arrangement conclu en vertu duquel l'usine de cette dernière ville allait être remise en exploitation. On n'attendait pour commencer les travaux de réparations que l'assurance définitive de la continuation du bonus pendant une période de dix ans.

Le parlement fédéral s'est ouvert, a commencé ses séances, des interpellations ont été faites, même par des chauds partisans du gouvernement, mais il fut impossible d'obtenir une réponse formelle, encore moins un arrêté du conseil, continuant le bonus.

Le temps des contrats avec les cultivateurs était déjà avancé ; la temporisation du gouvernement, décourageait les meilleures intentions à tout événement ; on revouela les contrats avec les cultivateurs, dans l'intention d'exploiter une des deux usines, cette année, si le gouvernement se décidait à donner l'assurance demandée.

Et ce n'est que le huit juillet, la veille même de la clôture de la session, que M. Foster se décida à déposer une résolution prolongeant la durée du bonus de deux ans.

M. Alfred Musy, au nom de qui avait été menée ici l'entreprise de la fondation de l'industrie sucrière, a, le lendemain, déposé son bilan entre les mains de MM. Kent et Turcotte.

Il ne manquera pas de gens pour l'en blâmer et même pour le traiter très durement, parcequ'il a des contrats avec les cultivateurs et qu'il ne pourra exécuter ces contrats.

Pour nous, nous ne croyons que M. Musy, ancien officier de l'armée française, est un honnête homme, et jusqu'à preuve du contraire, nous tiendrons que tout le blâme, tout l'odieux de cette affaire, la perte des cultivateurs, et ce qui est infiniment plus grave, la ruine d'une industrie agricole canadienne française, doivent être attribués au gouvernement fédéral.

Il est notoire que M. Musy a fait ses deux campagnes à Farnham avec un déficit, les frais généraux étant beaucoup trop considérables pour la petite quantité de betterave qu'il pouvait travailler.

Mais il avait acquis la certitude que, en obtenant assez de betterave, et en étant protégé pendant les premières années par un bonus, il arriverait bientôt à en faire une industrie prospère, comme partout ailleurs où elle a été implantée.

S'il avait fait encore cette année des contrats, c'est que lui et ses bailleurs de fonds étaient disposés à sacrifier encore de leur capital une année de plus, s'ils pouvaient obtenir la protection demandée.

Mais devant le refus du gouvernement, M. Musy, qui n'est que le représentant du baron Seillière, pouvait-il, honorablement, sacrifier les fonds, de son commettant dans une entreprise que l'on ne voulait évidemment pas protéger ? Il n'est pas un homme loyal qui blâmera M. Musy de s'être dégagé, en laissant la responsabilité de la douloureuse désillusion de nos campagnes au ministère et à ceux qui lui ont forcé la main.

Pour bien montrer d'où vient le coup et à qui incombe la responsabilité, nous citerons un extrait de la *Gazette* de Montréal, l'organe du gouvernement et celui des raffineurs de Montréal :

" On a discuté l'autre jour à la législature la question du sucre de betterave et on a émis diverses opinions pour et contre la prime que le gouvernement donne à ceux qui cultivent la betterave. Cette culture paraît être le rêve doré de quelques personnes qui ont à cœur de voir s'améliorer la culture dans la province, mais il faut avouer qu'il n'est pas facile pour le commun des mortels de tirer une conclusion entre leurs prétentions et les assertions de leurs adversaires.

" Ce qui est certain, toutefois, c'est qu'un grand nombre d'erreurs ont été commises au sujet de cette industrie et que la somme que l'on demande pour la rétablir est énorme. La prime provinciale de cinquante centins par tonne en faveur de ceux qui cultivent la betterave est la plus petite partie, la moindre partie de cette somme ; on demande aussi au parlement fédéral de donner une prime deux centins par livre à tout sucre manufacturé.

" Il paraîtrait donc de prime abord que ceux qui ne cultivent pas la betterave auront à payer plus que cette industrie que n'en bénéficieront ceux qui la cultivent."

Or, de 1878 à 1891, les consommateurs canadiens ont payé de \$3.000.000 à \$4.000.000 par année aux raffineurs, pour protéger une industrie qui fait vivre quelques centaines d'ouvriers et qui a rendus millionnaires une demi-douzaine de manufacturiers.

Actuellement, même les raffineurs exploitent les consommateurs ; car voici ce que dit le *Canadian Manufacturer* de Toronto, un journal protectionniste, mais, non de parti, en réponse, précisément, à la *Gazette*.

" Avec les droits actuels imposés sur le sucre quelques raffineurs de Montréal trouvent le moyen d'empêcher \$750.000 par année de plus qu'un tarif équitable leur laisserait de bénéfice, et il ne serait pas plus injuste envers le pays de donner un montant semblable aux cultivateurs comme primes pour la production de la betterave à sucre.

Nous voudrions trouver une excuse plausible pour le gouvernement ; nous n'en voyons aucune. Lorsque, en 1878, le gouvernement décida de protéger les raffineurs, a-t-il attendu à la fin de la saison, a-t-il marcelé ses faveurs, a-t-il établi des droits protecteurs pour un an ou pour deux ans ?

Le gouvernement de Sir John Abbott ne peut pas dire que l'industrie de la betterave à sucre n'est encore qu'une théorie et qu'il a besoin d'être rassuré par l'expérience avant d'en admettre l'importance pratique. C'est sous le règne de Napoléon Ier que la fabrication du sucre de betterave a commencé et aujourd'hui, le sucre de betterave fournit les trois cinquièmes, plus de la moitié de la consommation du

globe.

Aux Etats-Unis, où l'on a commencé à fabriquer le sucre de betterave plus tard qu'au Canada, parceque le sucre de canne y est un produit indigène, il y a actuellement six grandes fabriques situées une à Watsonville, une à Alvarado et une à Chino, en Californie ; une à Salt Lake City, dans l'Utah, à Norfolk et à Grand Island, dans le Nebraska.

Maintenant, quand y en aura-t-il une seule au Canada, où nous devons importer de l'étranger tout le sucre employé par nos raffineurs.

La parole est à M. Foster et à M. G. A. Drummond.

LES HOTELIERS.

Boire et manger ; — voilà deux opérations nécessaires pour soutenir la vie. La machine humaine est comme les autres machines, elle ne fonctionne qu'au moyen d'une dépense de forces qu'il faut compenser, en reconstituant les forces dépensées. De même que la locomotive a besoin de charbon et d'eau, que les bras du chauffeur lui fournissent au fur et à mesure qu'elle dépense, ainsi le corps humain a besoin de boire et de manger pour soutenir son existence,

C'est une condition essentielle de l'existence que de boire et de manger ; au besoin, on pourrait aller nu pieds et tête nue, et coucher à la belle étoile ; il y a des êtres humains dont les vêtements sont très succints. Mais tout le monde mange et boit, et ce ne sont pas les moins vêtus ni les plus mal logés qui mangent toujours le moins.

Aussi la plus ancienne des industries c'est celle qui a pour but de fabriquer ou, si l'on veut de cultiver le boire et le manger ; c'est l'agriculture. Les produits agricoles sont tous destinés à cette fin. Les produits agricoles donnent le pain, la vigne nous donne le vin, les pâturages donnent l'herbe et le foin, qui se transforment en lait et en viande.

Les industries de la meunerie et de la boulangerie qui prennent le blé, tel qu'il sort de chez le cultivateur et en font le pain qui figure sur nos tables, sont des industries réputées respectables, nobles, parce qu'elles ont pour objet la préparation des aliments nécessaires à la vie.

Le commerce de blé, de farine, le commerce d'épicerie tiennent une place très honorable dans la société comme ayant pour fonctions la distribution des aliments nécessaires à la vie.

Mais si nous allons un peu plus loin, si nous prenons le commerce et l'industrie qui fournissent à l'homme les aliments tout prêts à être consommés, on dirait que la considération cesse et qu'on ne reconnaît plus à ce degré de l'échelle, ni respectabilité ni honneur à ceux qui sustentent la nature humaine. D'où cela vient-il ?

L'épicier qui vendra le thé en feuilles, le sucre en granules, le riz et le sel le sucre et les patates au quart

de minot est un citoyen respectable et respecté; de même le boucher qui livre la viande crue et les légumes; mais celui qui vend la soupe, est considéré comme un paria, le vendeur de roastbeef est un être dangereux dont il faut se défier et qu'il est bon de museler pendant certaines heures.

Le vigneron est une des gloires de son pays, le brasseur occupe quelquefois un siège dans le cabinet de l'état; mais celui qui vend un verre de bière au passant altéré est un être suspect dont les agissements doivent être contrôlés avec soin et dont la liberté d'action doit être restreinte sous les plus dures lois d'exception.

D'où vient cette anomalie? On ne peut cependant contester l'utilité de l'hôtel, du restaurant, ou même de la simple buvette.

L'humain, organisé en famille, pratique la division du travail; le père de famille s'occupe de gagner l'argent nécessaire à l'achat des aliments, des vêtements, etc.; la mère de famille ou ses subordonnés travaillent à la préparation des aliments. Dans la famille, par conséquent, l'homme est habitué à trouver ses aliments tout préparés pour lui, il n'a qu'à les consommer. Mais l'homme n'est pas un être fixé au sol comme un champignon. Il se déplace, il voyage et il ne peut pas emporter avec lui, dans ses pérégrinations, tout son établissement familial. Il est donc nécessaire qu'il trouve, à portée de l'endroit où il se trouve temporairement, un établissement public où, moyennant finances, on lui rendra les services qu'il a l'habitude d'obtenir de sa famille. Voilà la raison d'être de l'hôtel, du restaurant, de la buvette, et peut-on concevoir que des établissements si nécessaires à la société soient traités comme des lieux suspects?

Et non seulement on traite en suspects, en parias, les hôteliers et les restaurateurs, mais on les accable de taxes, on punit la moindre infraction aux lois draconiennes qui leur sont imposées, d'une amende exorbitante avec le choix d'aller en prison.

Ainsi les hôteliers et restaurateurs remplissent dans la société des fonctions des première nécessité; en outre, ils contribuent pour des sommes hors de toute proportion avec les autres commerces, à l'alimentation du trésor public; et cependant, on les maltraite, on les enveloppe dans un mépris à peine voilé on les réglemente, on les surveille comme de dangereux ennemis de la société.

Et pourquoi? Parce que les hôteliers et restaurateurs manquent, il faut bien le dire, de tout esprit de corps; parce qu'il s'obstinent à vivre chacun chez soi et chacun pour soi, tandis que toutes les autres classes sociales s'organisent, se concertent, forment des associations, des chambres, des conseils, etc., et savent ainsi se défendre et se faire respecter.

Il existe bien une association d'hôteliers licenciés; mais combien

en for partie? Un sur quatre ou cinq?

Et cependant, comme le poète l'a dit: c'est par des dîners qu'on gouverne les hommes. Il serait donc facile aux hôteliers s'ils étaient bien organisés, de se faire rendre justice dans notre société. Organisez-vous, hôteliers, organisez-vous!

L'époque de la moisson

Janvier voit la moisson commencer dans le plus grand nombre des districts de l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pendant que les habitants du Chili et d'autres contrées du sud de l'Amérique viennent de commencer de recueillir les fruits de leurs travaux.

En février et en mars, dans la haute Egypte et dans l'Inde, on fait la moisson.

Les moissons deviennent plus nombreuses en avril, car elle se font en Syrie, à Chypre, sur les côtes d'Egypte, au Mexique, à Cuba, en Perse et dans l'Asie Mineure.

Mai est un mois où on moissonne à force dans l'Asie centrale, la Perse, l'Algérie, le Maroc, le Texas la Floride, la Chine et le Japon.

Juin amène le travail aux moissonneurs dans la Californie, l'Oregon, le sud des Etats-Unis, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Hongrie, la Roumélie, la Turquie, le sud de la France, la Grèce et la Sicile.

En juillet, la moisson se fait en Angleterre, dans la Nébraska, la Suisse, l'Iowa, l'Illinois, l'Indiana, la Minnesota, le haut Canada, le nord de la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Pologne.

Pendant août se continuent les moissons dans les Iles Britanniques, en France, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, dans le Manitoba, le bas Canada, le Danemark et la Russie.

C'est en septembre qu'on moissonne dans le nord de l'Ecosse, dans les parties sud de la Suède et de la Norvège, ainsi que sur les froides côtes de l'Islande et de la mer du Nord.

Octobre est le mois de la moisson pour le grain en Amérique et au nord de la Suède et de la Norvège, ainsi que de l'Irlande.

En novembre, le temps de la moisson commence dans le sud de l'Afrique, dans la Patagonie et le sud de l'Australie.

Décembre termine l'année en faisant mûrir les moissons dans la République Argentine, le Paraguay, la partie sud du Chili et le sud de l'Australie.

La nouvelle Compagnie de Téléphone des Marchands donne avis, dans la *Gazette Officielle*, qu'elle a demandé au Lieutenant-Gouverneur des lettres patentes la constituant en corporation. Les directeurs provisoires sont MM. F. X. Moisan, marchand, L. E. Beauchamp, marchand, Odilon Vanier, marchand, H. M. Linnell, électricien, James E. McDougall, Jos. Archambault, marchand et Chas F. Beauchemin, électricien, tous de Montréal

Aux Epiciers de Montréal

C'est mercredi de la semaine prochaine, le 27 juillet courant que doit avoir lieu l'excursion annuelle de l'Association des Epiciers de Montréal, à Hudson, sur les bords du lac des Deux-Montagnes.

Le voyage se fera en une heure, par le chemin de fer du Pacifique. On partira le matin, de la gare Windsor, et l'on sera de retour de bonne heure dans la soirée. Le voyage cette fois-ci, ne prendra pas la meilleure partie de la journée, mais on aura tout le temps de jouir des amusements et de l'air vivifiant de la campagne sur le terrain du pique-nique.

Le pique-nique des épiciers attire chaque année une foule considérable d'excursionnistes qui savent que les épiciers font toujours royalement les choses. Tous les membres de l'Association et tous leurs confrères de Montréal et des environs, devront tenir à honneur cette année, de fermer leur magasin et de prendre part à l'excursion avec leur famille, leurs commis, leurs parents, leurs amis et leurs connaissances. Que personne n'y manque.

Voici les noms des membres des comités qui ont été chargés de l'organisation: les mentionner c'est garantir le succès:

JEUX, MUSIQUE ET DANSE

MM. S. D. Vallières, président John Johnson, Ed Elliott et John Scanlan.

RAFRAICHISSEMENTS ET IMPRESSIONS

MM. A. D. Fraser, président, John Robertson, Ed. Elliot, J. O. Levêque et J. E. Manning.

FINANCES

MM. S. Demers, président, A. D. Fraser, S. D. Vallières, échevin Thomas Gauthier et John Scanlan.

Les heures de départ des trains de la gare Windsor sont: 8½ h. et 9 h. mercredi matin.

Le prix du voyage, aller et retour est de 75c. pour les adultes et 40c. pour les enfants.

Actualités

Le bureau d'hygiène de la province vient de publier une petite brochure contenant de simples instructions sur les soins à prendre pour éviter le choléra et sur les premiers soins à donner à ceux que cette maladie vient d'attaquer. On peut se procurer cette brochure au No-76 rue St-Gabriel, Montréal.

Comme il y a sur le marché certains sucres granulés de qualité inférieure, la Raffinerie du St-Laurent informe les détailliers qu'elle ne vend qu'une seule qualité, "Extra Standard Granulated," et que son nom est estampé sur chaque quart de sucre qu'elle vend

L'incendie qui a détruit la fonderie de W. Clendinneng & fils et la fabrique de peintures de A. Ramsay & Cie a privé d'ouvrage un grand nombre d'ouvriers. Les deux maisons se préparent sans doute à

se remettre à l'œuvre aussitôt que possible. En attendant, la fonderie "Alpha," de MM. Lacoste & Lacoste, 589 rue Notre-Dame et la fabrique de peintures "Island City" de M. P. D. Dods & Cie, sont à la disposition du commerce et des constructeurs.

MM. E. Durocher & Cie, ayant été nommés agents généraux pour les moulins à farines à W. B. McAllister & Son, informent les marchands qui voudraient contracter aux prix d'aujourd'hui pour livraison à l'automne (septembre ou octobre) qu'ils feraient bien d'écrire au plus vite pour les prix et les échantillons.

La maison G. G. Gaucher dont les magasins sont situés au No 91 et 93 rue des Commissaires et 246 rue Saint-Paul à Montréal offrent actuellement en vente à 50% de réduction sur les prix ordinaires un lot considérable des fameuses confitures de la "Donald Produce Co" de Norwich, Ont., ces confitures consistant en framboises, fraises, prunes, etc., sont mises en seaux de 7, 14 et 28 livres, et sont reconnues comme supérieures à aucune autre actuellement en vente sur le marché.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La raison sociale "J. Duncan Mac farlane & Co" agence de manufactures, Montréal, composée de John Laurie, seul, a été discontinuée le 30 Juin 1892.

La raison sociale "Alicia Cigar Co" cigares, etc., Montréal, composée de Albéric de Laet, seul, a été discontinuée le 1er mai 1892.

La société "C. Lassonde et Cie," bouchers, Montréal, composée de Ohs Lassonde et Albert Gravel, a été dissoute le 15 juillet 1892.

La société "Edouard Ouellette et Cie" bois etc, Montréal, Edouard Ouellette et Théophile Gariépy, a été dissoute le 27 juin 1892.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"W. Mansell & Co," manufacturiers de créosine, etc., Montréal, Walter Mansell et Annie Berthiaume, épouse de John Taylor, depuis le 28 avril 1892.

"Pepin et Dubois" boulangers, Montréal, Napoléon Pepin et Arthur Dubois, depuis le 1er juin 1892.

"Caledonian Building House" literie, etc, Montréal, William Crawford et Thomas Alexander Crawford, depuis le 1er juillet 1892.

"Louis Maheu et Cie" briquetiers, Montréal, Louis Maheu et Frs Xavier Robillard, depuis le 11 juin 1892.

"Diethelm et Haefner" pâtisseries confiseurs, Montréal, Henry Haefner et Marie Diethelm, depuis le 23 juin 1892.

"Woods & Co" arrimeurs, Montréal, Wm. Wood et Michael H. Brennan, depuis le juillet 1892.

"Lebert, Brassard & Co," magasin général, Laprairie, Frs David Lebert et Henri Brassard, depuis le 20 juin 1892.

"Shaffer et Sissenwein" broderie etc, Montréal, Joseph Shaffer et Morris Sissenwein, depuis le 1er janvier 1892.

"Dame veuve Cassavan et Ethier" légumes etc, Montréal, Onésime Lépi-

ne, veuve de Auguste Casavan et Arméline Ethier, depuis le 11 juillet 1892.

"Alicia Cigar Co" fabrique de cigares, Montréal, Albéric de Laet et Alice Hazer, depuis le 1er mai 1892.

"Bolduc, L'Espérance et Cie" farines etc., Valleyfield, Téléphore Bolduc, Auguste L'Espérance et Louis de Martigny, depuis le 17 septembre 1890.

"The Capital Flaring Mill Co Limited" organisé par lettre patentes à Ottawa, succursale pour la province de Québec à Montréal, Peter Morrison, agent en chef.

RAISONS SOCIALES.

"Jos. A. Leguerrier & Cie," bois etc., Montréal. Dame Elise Charbonneau, épouse de Joseph Adrien Leguerrier, seule depuis le 29 mai 1892.

"A. I. Constantin & Cie," nouveautés, St-Henri. Dame Julie Antoinette Bureau, épouse de M. Arthur Théodore Constantin, seule depuis le 20 juin 1892.

"Duquette & Cie," lait et beurre, Montréal. Françoise Desgroseiller, épouse de Maxime Duquette, seule depuis le 15 juillet 1892.

"Alex. Scarlett & Ca.," agents d'annonces etc., Montréal. Alexander Scarlett, seul, depuis le 16 juillet 1892.

"Hanson Brothers," agence financière, Montréal. Edwin Hanson, seul, depuis le 18 juillet 1892.

"I. Davis & Son," fourrure etc, Montréal. Maurice Davis, seul, depuis le 23 mars 1892.

"E. Latour & Cie," horlogerie et bijouterie, Montréal. Arthémise Latour, seul, depuis le 9 juin 1892.

"L. Gascon & Cie," laitiers, Montréal. Dame Marie Labelle, épouse de M. Louis Gascon, seule, depuis le 29 juillet 1891.

DEMANDE DE SEP. DE BIENS.

Dame Mary Jane O'Hair, épouse de M. Emm. Beauchemin, mécanicien, de de Sorel.

Dame Emélie Arcand, épouse de M. Philéas Turcotte, entrepreneur, du canton de Duddowell.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de J. D. McFarlane de North Star Mine; premier et dernier dividende payable à partir du 2 août 1892. John M. D. Hains, curateur.

Dans l'affaire de Lyman H. Derick, de Noyan; premier et dernier dividende, payable à partir du 2 août, 1892. John M. D. Hains, curateur.

Dans l'affaire de F. A. Millette, de Windsor Mills; premier et dernier dividende, payable à partir du 2 août, J. P. Royer et R. R. Burrage, curateurs.

Dans l'affaire de Chas. Bédard, de Richmond; premier et dernier dividende, payable à partir du 2 août. J. P. Royer et R. R. Burrage, curateur.

Dans l'affaire de M. Ev. Campeau, de Ste-Marté; premier et dernier dividende, payable à partir du 2 août. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Wm Paquet de Québec; premier et dernier dividende

payables à partir du 2 août, H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de M. J. M. Dionne, St-Antoine, premier et dernier dividende, payable à partir du 1er août, Henry A. Bédard, curateur.

CURATEURS

M. Chs. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de S. H. Parker, de Montréal.

FAILLITES.

Montréal.—W. S. Brown, hôtel, billard, etc., No. 2223 et 2225 rue Ste-Catherine a fait cession de ses biens.

Passif environ \$3,000. Assemblée des créanciers le 29 juillet.

M. Samuel Rousseau, épicer étant absent du pays, ses créanciers sont convoqués pour le 1er août.

M. Napoléon Dupont, fabricant de chaussures, a fait cession de ses biens. Passif environ \$4,000.

Assemblée des créanciers le 25 juillet.

M. James Albert Metayer, libraire, a fait cession de ses biens. Passif environ \$1,500.

Assemblée des créanciers le 23 juillet.

Les Cèdres.—M. Jean Leroux, magasin général, a fait cession de ses biens. Passif environ \$4,000.

Assemblée des créanciers le 22 juillet.

Vaudreuil.—M. D. Brulé qui contestait une demande de cession signifiée en mai dernier, a fait cession le 20 juillet courant.

Passif environ \$75,000. Sherbrooke.—M. Geo. Bélanger, meunier, a fait cession de ses biens.

Cap à la Baleine.—M. Fabien Morin a composé avec ses créanciers.

Montréal.—James Church, marchand de chaussures, demande un concordat à 25c. dans la piastre. Actif \$1500, passif \$4,900.

Je pris Froid, Je devins malade
ET JE PRIS
L'EMULSION SCOTT
d'Huile de FOIE de MORUE
RÉSULTAT:
Je mange, je dors
et je suis d'une vigueur extraordinaire; je deviens gros, car cet admirable remède aux hypophosphites me guérit non-seulement ma
PHTISIE INCIPIENTE
mais augmente en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je la prends aussi facilement que du lait.
L'EMULSION SCOTT
ne se vend qu'en flacons couleur saumon; chez tous les pharmaciens. Prix, 50 c. et \$1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.

NOS PRIX COURANTS
BOIS DE SERVICE

Pin.	6 à 16 pieds,	le M.	\$11 00	12 00
pouce strip shipping cull,	do	do	12 00	00 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	15 00	00 00
pouce shipping cull sidings	do	do	00 00	18 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00	30 00
pouce qualité marchande	do	do	25 00	35 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	8 00	00 00
pouces mill cull, strip, etc.	do	do	10 00	00 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00	10 00
pouces mill cull sidings	do	do	11 00	12 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	8 00	10 00
8 pouces mill cull	do	do	6 00	00 00
do bois clair 1er qualité	do	do		
Épinette.				
pouces mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00	10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00	11 00
3 pouces mill cull,	do	do	9 00	10 00
1 1/2, 1 1/2 et de pces. qualité march.	do	do	12 00	13 50
Pruche.				
2 et 3 pouces			9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4	aux chars		10 00	11 00
Lattes—1ère qualité			1 70	00 00
2e do			1 40	00 00
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90	00 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	00 00
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00	00 00
do 2e do	do	do	1 75	00 00
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90	00 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	00 00
Bardeaux pruche marchande	do	do	2 00	00 00
Charpente en pin.				
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11		do	16 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	18 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00	00 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14		do	18 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	20 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00	00 00
Bois carré—pin.				
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11-pouces carré		do	17 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	19 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00	00 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carré		do	19 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	21 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00	00 00
Charpente en pruche.				
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces		do	15 00	00 00
Charpente en épinette		do	18 00	00 00
do en épinette rouge		do	25 00	30 00

BOIS DURS

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à	24c
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	16 à	12c
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à	14c
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à	13c
Cerisier 1 à 4 pouces	do	8 à	10c
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à	22 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à	25 00
do 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à	25 00
Erable 1 à 2 pouces		25 00 à	30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	20 00 à	25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	25 00 à	30 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à	45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à	22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	20 00 à	25 00
do do blanc	do	40 00 à	45 00
Plaquage (sencers):			
Uni	par 100 pieds	90 à	1 00
Français,	la feuille	15 à	25c
Américain,	do	15 à	18c
Erable piqué,	le pied	00 à	5c
Noyer noir ondé,	do	00 à	5c
Acajou (mahogany)	do	8 à	10c

T. PRÉFONTAINE
MARCHAND DE
Bois de Sciage
CHARPENTE,
BARDEAUX, LATTES,
ETC., ETC.
Coin des rues Vinet et Canal
MONTREAL.

Geo. Bradshaw & Cie
Marchands de
Bois de Sciage et de Charpente
Bureaux, 41 rue du Bassin
(Près de l'Eglise Ste-Anne)
Manufacture de Boîtes d'Emballage, Sciage et Planage.
Bois durs et mous de toutes sortes, bruts blanchis ou préparés, toujours en stock.

WILLIAM RIOPEL. ALPHONSE BOURDON
RIOPEL & BOURDON
(Successeurs de EUGENE MALO)
Marchands de Bois de Sciage
Coin des rues Vitre et des Allemands
En arrière du Drill Shed MONTREAL.

THIBODEAU & BOURDON
No. 1203 Rue Ste-Catherine
Coin de la rue Papineau MONTREAL.
Ont constamment en mains une quantité considérable de
Bois de Sciage Sec
Qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance.
Téléphone No 6039.

Tous ceux qui cherchent la récréation sur les lacs les rivières ou les montagnes

DEVRAIENT S'APPROVISIONNER DE

Johnston's Fluid Beef

JOHNSTON'S FLUID BEEF

Qui les aidera beaucoup à restaurer la vitalité épuisée.
Commode pour les campements. — Sans un petit volume, contient une bonne nourriture de viande.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 16 juillet 1892.

Chez M. ROBERT FINLAY,
Architecte
Bâtisse de la Sun Life.

Montreal Junction.—Résidence.
Entrepreneurs généraux, Wilson
et Frost.
Propriétaire, Carl Warnecke.

Chez M. A. GENDRON,
Architecte.
99 rue St-Jacques.

Rue Ste-Famille et Milton.—
Changements à une maison.
Entrepreneur, Damase Cyr.
Propriétaire, Robert McFarlane.

Chez M. CHARLES CHAUSSÉ,
Architecte.

Rue St-Urbain.—Une manufac-
ture à 5 étages.
Maçonnerie,
Charpente et menuiserie, Grothé
frères.

Couverture.
Plombage,
Brique, E. Paquette.
Enduits,
Peinture et vitrerie, J. B. Laurin.
Propriétaires, C. T. et L. O. Gro-
hé.

PERMIS DE CONSTRUIRE

No. 64 quartier St. Laurent, Avenue
du Parc. Une maison à 3 étages, 2 lo-
gements, 27x78; murs en pierre et bri-
que, couverture mansardée; proprié-
taire Miss Emeline C. Dixon; architec-
te, Alfred Flocton. 157 Bleury; maçon
Moïse Pleau, rue de Brébœuf; coût
probable \$4,500.

No. 65 quartier St. Jacques, Rue
Beaudry no. 184. Une maison à 2 étages
4 logements, 42x22, murs en bois et bri-
que, couverture en gravois; proprié-
taire B. Courtemanche, 64 chemin Pa-
pineau, coût probable \$1,600.

No. 66 quartier Ste Marie, Rue Ste
Rose, no. 1. Une maison à 2½ étages
deux logements, 25x25; murs en bois et
brique, couverture mansardée en tôle;
propriétaire, F. H. Desautels, 1 Ste.
Rose, maçon, Bastien Latour, rue Mi-
goune, charpentier, F. H. Desautels,
coût probable \$1,500.

IMPRIMERIE

— DE —

"L'ETENDARD"

37 rue ST-JACQUES

— ET —

26 rue des Fortifications

**On exécute à cet Etablisse-
ment sous le plus court
délai**

— ET A DES —

Prix Modérés

TOUTES SORTES

D'IMPRESSIONS

Journaux,

Livres,

Pamphlets, etc.

**LE NOUVEL OUVRAGE DU
Rév. P. E. HAMON S. J.
LES CANADIENS-FRANÇAIS**

— DE LA —

NOUVELLE-ANGLETERRE

EST EN VENTE CHEZ

ALF ROY, 80 Park St Worcester, Mass

PRIX.....\$1.25

Cet ouvrage qui rend justice, parfaite aux
Canadiens des Etats-Unis devrait avoir la pla-
ce d'honneur chez tous nos compatriotes.

PAPINEAU LIME CO.

FOURS A CHAUX DE DESJARDINS

TRAVERSE C. P. R., CHEMIN PAPINEAU.

Bureau - - - - 30 Rue St-Francois-Xavier, MONTREAL
(H. McLaren & Cie)

La meilleure qualité de Chaux, fraîche cuite, livrée promptement, telle que requis.
TELEPHONE No 7367.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tré

LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS

NOS. 261, 263 ET 265, RUE ST-PAUL
A l'enseigne de l'enclume, **MONTREAL.**

ROBIN & SADLER

MANUFACTURIERS DE

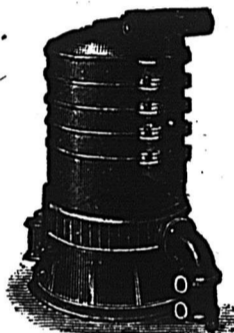
COURROIES EN CUIR

2518, 2520 et 2522 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

LA BOULLOIRE A EAU CHAUDE "STAR"

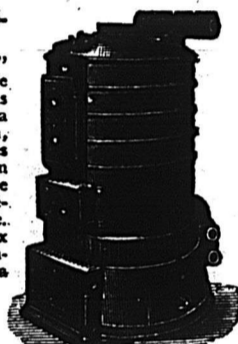
POUR LE CHAUFFAGE DES EDIFICES ET RESIDENCES

Reconnue aujourd'hui comme étant supé-
rieure à toutes autres.



La chaudière "Star" possède un injecteur à Syphon au moyen duquel la circulation dans les calorifères à serpentins des étages inférieurs est accélérée par la circulation des calorifères des étages supérieurs. Cette invention importante que nous avons brevetée fonctionne admirablement et donne pleine satisfaction.

La chaudière "Star" est la seule sur laquelle on peut compter dans tous les cas et qui donne la plus grande satisfaction, quand toutes les autres ont échoué, n'a pas son égale en fini, en puissance de calorique et pour l'épargne du combustible. Les édifices les plus beaux et les plus grands du continent sont chauffés par la chaudière "Star."



Brevetée en Canada et aux Etats-Unis
MANUFACTURÉE PAR

E. A. MANNY & CIE

590 Rue Craig, Montreal

Demandez nos catalogues, certificats, circulaires et listes de prix.

MARTIN & GOUETTE

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures,
Tournages et Découpages, Bois
de Charpente, etc.

Préparés en tous genres à court délai.

Bureau et Manufacture,

**Rue Shearer, coin St-Patrick,
MONTREAL.**

H. A. MILLER

*Peintres de Maisons, d'Enseignes
et de Rideaux*

Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier,
Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL
Résidence, 95 rue Jacques Cartier.

TOUT EPICIER, MARCHAND OU AUTRE

Employant une express ou autre voiture.



peut acheter à meilleur marché et de meilleure
qualité chez

R. J. LATIMER,
66 Rue du COLLEGE

que dans aucune autre place de toute la Puis-
sance.
Le choix sur 100 sortes de voitures.
Les acheteurs au comptant obtiennent un
escompte spécial. Fret payé pour 50 milles.

BELL TÉLÉPHONE 2392

R. G. GAUCHER

Peinture à l'épreuve du feu et l'eau

Premier prix obtenu à l'Exposition Provin-
ciale OTTAWA 1879
Diplome obtenu à l'Exposition de Mont-
réal 1881-1882
IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

**218 et 221 rue St-Paul
MONTREAL**

A. DEMERS C. BRUNET
faisant affe sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

Ferblantiers, Plombiers, Couvresse
ET POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Assortiment très varié et complet d'Ustensils
de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers,
Brackets, Globes, etc., à des prix
très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Cou-
vertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle
galvanisée, et toutes espèces de répara-
tions à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations des
Fornaises à l'eau chaude, à vapeur, haute et
basse pression, des Fornaises à l'air chaud, et
des Fornaises à l'eau chaude et à l'air chaud
combinés.

**Prenoveau, Turcot & Martineau
CONTRACTEURS**

407 Rue BERRI, Montréal
BELL TELEPHONE 6915.

**ARRETEZ
CETTE TOUX CHRONIQUE!**
Car elle pourrait dégénérer en Phtisie Pul-
monaire. Pour les Affections Scrofuleuses,
Phtisiques, Anémie et Maladies Similaires il
n'y a que

L'EMULSION
d'Huile de Foie de Morue de
SCOTT
AUX HYPOPHOSPHITES
de Chaux et de Soude
QUI PUISSE OPERER UNE GUERISON.
Supérieure à toutes les autres émulsions en
qualités régénératrices, son goût est très
agréable.

L'EMULSION SCOTT
ne se vend qu'en flacons couleur saumon.
Se méfier des imitations. Prix, 50 cts. et \$1.00.

ARCHITECTES

B. P. Tiroir 509. Téléphone 9321.
Theo. Daoust
 (Ci-devant de Daoust & Gendron)
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
 102, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
 Bloc Barron. Elevateur.
 2me étage.

A. PREFONTAINE
ARCHITECTE
 Successeur de feu Victor Bourgeau
 12, PLACE D'ARMES
 MONTREAL

Perrault & Lesage
Ingenieurs Civils, Architectes, Arbitres et Evaluateurs
 17, Cote de la Place d'Armes, Montréal
 Téléphone Bell No 1869 — Téléphone Fédéral 838
 Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

R. Montbriand
ARCHITECTE ET MESUREUR
 42, RUE ST-ANERE, 42
 MONTREAL.

J. EMILE VANIER
(Ancien élève de l'École Polytechnique)
Ingénieur Civil et Arpenteur
 No 107 RUE ST-JACQUES
 En face du Carré de la Place d'Armes
 se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention etc.
 Téléphone No 1800

A. BONNIN & G. MANN
Ingénieurs Civils, Architectes
NEW-YORK LIFE BUILDING
 CHAMBRE 215
 Téléphone Bell 1820

J. & P. BRUNET
 Importateurs et Ma facturiers de
Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'Ouvrages de Cimetières
 Spécialité: Doubles Cercueils en Marbre.
 Ces nouveaux Cercueils sont préférables à tous autres connus sur ce continent.
 Réparations en tous genres à des prix très modérés.
 Résidence privée: J. BRUNET (Côtés-des-Neiges). Téléphone 4666.
 Résidence privée: Pla. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 331 rue Berri. - Bell Téléphone 323.

J. L. DUHAMEL
Marchand-Tailleur
1680 rue Ste-Catherine
 3e porte de la rue St-Denis. Montréal.
Assortiment complet
 — DE —
Tweeds Français, Anglais, Ecossais, Etc., Etc.
à très bas prix.

AGENTS D'IMMEUBLES

LACHLAN MACKAY
 Agent d'Immeubles, d'Assurances et de Finances
BATISSE DU TEMPLE
 No 183 ST-JACQUES.

CH. HOLLAND
VENTE ET ACHAT
 — DR —
PROPRIETES
SUR COMMISSION
 249, rue St-Jacques

R. GOHIER & FILS
AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES
 Evaluateurs et Règlements des Pertes causés par les Incendies
 Prêts d'Argent sur Hypothèque
 Bureau No. 4 rue St-Laurent, Montréal
 (Coin de la rue Craig)
 Bell Telephone 7087 Chambre No. 1

C. J. McCUAIG, Toronto. **R. A. MAINWARING, Montréal.**
McCuaig & Mainwaring
 DE MONTREAL ET TORONTO
 Courtiers d'Immeubles et Placements.
 BUREAUX:
 147 rue St-Jacques, MONTREAL. | 18 rue Victoria, TORONTO.
 Téléphone Bell 2433.

Bilodeau & Renaud
COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES
No 15, rue ST-JACQUES
 SPÉCIALITÉ:
Règlement des Affaires de Faillites
 Téléphone 2003

J. H. LECLAIR
ARPEUTEUR, INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE
 se charge d'Arpentages publics et privés, Confection de Cadastres et Livres de Renvoi, Chemins de fer, Aqueducs, Égouts, Brevets d'Invention et Marques de Commerce, etc.
No 73, Rue St-Jacques
 MONTREAL

Cie de Téléphone Bell du Canada
 —BUREAU PRINCIPAL:—
30—RUE ST-JEAN—30
MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégé par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et CONSTANT, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.
 Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

 On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No 4380 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.

J. Cradock Simpson & Cie

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

OFFRENT EN VENTE—Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.
OFFRENT A LOUER—Maisons meublées, maisons non meublées et Magasins
FONT DES PRETS sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.
ASSURENT les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.
ADMINISTRENT LES PROPRIETES pour les propriétaires ou fidéicommissaires, au mieux de leurs intérêts.
VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN, tous les quinze jours, le **MERCREDI**.

Bâtisse de l'Assurance la Guardian
 181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 21 juillet 1892.

Nos lecteurs s'apercevront que la liste des ventes enregistrées se raccourcit; de fait, les enrégistrement se sont faits rares aux bureaux de Montréal Est, et de Montréal Ouest; seul, le bureau des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier conserve encore quelque activité. Dans Mile-End, St-Henri et Montréal annexe, les lots vacants se vendent encore rapidement.
 Les lots à bâtir ont remporté les prix suivants:

Ville	LE PIED
Rue Ontario (près St-Denis).....	83c
" Amherst (St J.-Bte).....	20c
" Marie-Anne.....	57½
Côte St-Louis.	
Rue Drolet.....	15½
Montréal annexe.	
Avenue Outremont.....	15c
" du Parc.....	33½
St-Henri.	
Rue St-Antoine.....	45c
"	50c
Rue Beaudoin.....	9½
Côte St-Antoine.	
Avenue Wood.....	37½

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

Quartier Ste-Marie.....	\$ 4,800.00
" St-Jacques.....	500.00
" St-Louis.....	19,604.15
" St-Laurent.....	3,367.08
" St-Antoine.....	16,400.00
" Ste-Anne.....	4,203.43
" St-Jean Baptiste.....	27,182.40
" St-Gabriel.....	5,400.00
" Hochelaga.....	6,000.00
Côte St-Louis.....	382.50
Mile-End.....	16,163.00
Montréal Annexe.....	7,149.50
St-Henri.....	16,301.75
Côte St-Antoine.....	14,969.97
Montréal Junction.....	1,168.00
	\$ 143,691.78

Semaine précédente..... 585,513.23
 Ventes antérieures..... 8,721,726.43
 Depuis le 1er janvier..... \$9,450,931.44

Semaine correspondante 1891...\$ 123,694.66
 " " 1890... 285,053.34
 " " 1889... 153,047.84
 " " 1888... 74,412.34
 A la même date 1897.....\$7,489,565.97
 " " 1890..... 6,009,978.48
 " " 1889..... 3,964,985.08
 " " 1888..... 4,447,329.79

Les prêts hypothécaires sont plus nombreux, mais les taux restent les mêmes. On a placé à 5 p. c. des sommes de \$2,000, \$3,000, \$5,000, \$5.00 \$5,649 et \$12,000; à 5½ p. c. une somme de \$10,220; à 5½ p. c. des sommes de \$1,200, \$3,000, \$6,000, \$6,500, \$7,000, \$12,000 et deux sommes de \$15,000 chacune. Par contre, une somme de 8,000 et une autre de \$25,000 portent 6 p. c., et deux prêts assez considérables sont à 19 p. c.

Voici les totaux de prêts par catégories des prêteurs:

Cie de prêt.....	\$ 33,210
Assurances.....	25,531
Autres corporations.....	29,400
Successions.....	178,322
Particuliers.....	
	\$ 266,463

Semaine précédente.....	87,165
Semaines antérieures.....	2,909,462
Depuis le 1er janvier.....	\$ 3,263,090

Semaine correspondant 1891.... 82,448
 A la même date 1891.....\$ 4,075,257

VENTES ENREGISTREES

Pendant la semaine terminée le 9 juillet 1892.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Ontario, p. du lot 508, quartier Ste-Marie, deux terrains mesurant 22x80 chacun, maisons Nos 880 à 886, rue Ontario vendu par Siméon et Amédée Lachance à Julien Gervais; prix \$4800.

QUARTIER ST JACQUES

Rue Montcalm, lot 1144-1 quartier St-Jacques, terrain mesurant 25x57, maisons Nos 461 à 463 rue Montcalm, vendu par Cyrille Favreau à Alfred Nap. Roy; prix \$500.

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Cadieux, lot 917-6 quartier St-Louis, lisière de terrain vacant, vendu par Hardein Lonnais, esqual à Narcisse Pérodeau; prix \$40.

Rue Des Allemands, p. du lot 498 quartier St-Louis, terrain mesurant environ 850 p. en superficie maison No 226 rue des Allemands, vendu par Florida Latulippe alias Corinne Leclaire à Amanda Spénard épouse de I. Laganie; re; prix \$1457.

Rue St-Denis, lot 168-4 et p. de 5, quartier St-Louis, terrain mesurant 2033 p. en superficie, maison No 76 rue St-Denis, vendu par Auguste Lespérance et autres à Caroline E. Archambault épouse de Alfred Perrault; prix \$8,500.

Ruelle Boyer, p. du lot 399, quartier St-Louis, terrain mesurant 1092 p. en superficie, maison No 6 ruelle Boyer vendu par Alfred Antoine Robillard à Jos Jérôme Robillard; prix \$700.

Ruelle Boyer, p. du lot 399, quartier St-Louis, terrain mesurant 1092 p. en superficie, maison No 6 ruelle Boyer vendu par Jos Jérôme Robillard; pri \$700.

Rue Ontario, lots 740-19 à 22 quartier St-Louis, terrains mesurant ensemble 10105 pieds en superficie, vacants, vendu par la cité de Montréal à Paul J. Martineau, Ed. Parent, W. J. Wilson et Marcelin Wilson; prix \$3,307.15 (85c le pied).

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St-Urbain, p. du lot 25, quartier St-Laurent, terrain avec maison, No. 492 rue St-Urbain, vendu par J. Doherty et autres à John Harper; prix \$3,000.

Rue St-Urbain, p. des lot 100-14 et 76-1, quartier St-Laurent, lisière de terrain, vacant, vendu par Lucie Prévost es-qual. à la cité de Montréal; prix \$345.

ARGENT A PRETER

en tout temps, sur propriété de cité de première classe. Intérêt peu élevé et conditions très faciles pour remboursement.

Sun Life Assurance Company OF CANADA

R. MACAULAY, Directeur-Gérant,
1766 rue Notre-Dame, Montréal.

Revenu.	Actif.	Assurance sur la vie en vigueur
920,174.57	2,885,571.44	19,436,961.84

Polices sans condition.

Rue Milton, p. du lot 76-1, quartier St-Laurent, terrain avec maison, No. 54 rue Milton, vendu par la cité de Montréal à Ellen Waghorne épouse de Frs Huslon; prix \$22.08.

MONTREAL OUEST.**QUARTIER ST-ANTOINE.**

Rue St-Antoine, coin Aqueduc, lot 466-1, quartier St-Antoine, terrain mesurant 5642 p. en superficie, maison No. 1 Place Portland, vendu par Artisans Dwelling House Co. à Richard Costigan; prix \$8,000.

Rue St-Antoine, lot 1630-6, quartier St-Antoine, terrain mesurant 24x110, maison en pierre et brique, Nos 441 à 447 rue St-Antoine, vendu par Napoléon Deslauriers à Félix B. Lafleur; prix \$8,400.

QUARTIER STE-ANNE

Rue du Bassin, la moitié N. O. du lot 1406, quartier Ste-Anne, terrain mesurant 30x60, maison Nos. 21 et 23 rue du Bassin, vendu par Mme B. J. Pattener à Bridget King Vve de John Kearns; prix \$532 et autres considérations.

Rue Barré, lots 1206-24 et 25, quartier Ste-Anne, terrain mesurant 3653,9 en superficie, maisons Nos. 181 à 187, rue Barré, vendu par Antoine Leduc et autres à Julie Giroux épouse de Joseph Perrier; prix \$3,671.43, plus rente viagère de \$72 par anné.

HOCHELAGA**QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**

Rues Berri et Rivard, lot 15-144, 117 et p. de 163 et de 168, quartier St-Jean-Baptiste, deux terrains mesurant le 1er 20x70, le second, 40x70, maisons Nos. 816 et 818 rue Berri et 330 à 340 rue Rivard, vendu par Pierre Arsène Beaudoin à Louis Geo Chaussé; prix \$9,300.

Rue Amherst, lot 8-23, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 25x110, vacant, vendu par Felix Raymond à Louis Labrecque; prix \$550.

Rue St-Laurent, lot 390, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 32x77, maisons en bois et brique, No. 1211 à 1213 rue St-Laurent, vendu par le Shérif de Montréal à The Montreal Loan and Mortgage Co.; prix \$4,800.

Rues St-Laurent et Berri, la moitié indivis des lots 429, 15-373 et 374, quartier St-Jean-Baptiste, terrains avec bâtisses, manufactures, No. 990 rue St-Laurent, maisons Nos. 594 à 600 rue Berri, vendus par Damien Lalonde à Joseph Girard; prix bonnes et valables.

Rue Dufferin, lot 7-136, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 25x80, vacant, vendu par John Molson à Frs X Brunet; prix \$150.

Rue Rachel, lot 12-34, 35 et 36, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 24x85 chacun, atelier etc., vendu par Noé Leclair à Laurent Gratton; prix \$2,700.

Rue Marie-Anne, lot 489, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 78-6x97, vacant, vendu par John Morris à Edourd Cunningham; prix \$4,358.

Rue Drolet, lots 15-689 et 690, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 20x72 chacun, vacant, vendu par Alphonse David et autres à Philéas Comte; prix \$675.

Rue Marie-Anne, lot 490, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 78.6x115.4, vacant, vendu par Mme Tho. L. Steel à J. Joseph Comte; prix \$4,649.40.

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Ryde, lots 3336-a-40-41, 3383-1-2 et 3381-5, quartier St-Gabriel, deux terrains mesurant, 26x78 chacun, maison Nos. 11 à 17 rue Ryde, vendu par Henri Coutu à James Dohoney; prix \$5,400.

QUARTIER HOCHELAGA

Rue St-Germain, lots 50, 108 et 109, quartier Hochelaga, terrains mesurant 25x100 chacun, maisons nouvellement construites, vendu par Joseph Amyot à L. L. Corbeil et Désiré Corbeil; prix \$6,000.

CÔTE ST-LOUIS

Rue Drolet, lots 196.64, Côte St-Louis terrain mesurant 25x160, vacant, vendu par W. E. Blumhart à Eustache Saumur; prix \$382.56.

MILE END

Rue Stuart, lot 137-295, Mile End, terrain mesurant, 30x87.6, vacant, vendu par l'hon Louis Beaubien à Léandre Paquin; prix \$400.

Rues Boulevard et Robin, lot 139, Mile End, terrain mesurant 162x210, maison en bois, No. 104 rue Robin, vendu par Zéphyrin Perrault à Israel Lemieux; prix \$5,500.

Rue St-Hypolyte, lot 137-84, Mile End terrain mesurant 42.6x87.6, maison en bois et brique, Nos. 75 et 77 rue St-Hypolyte, vendu par Léon Désautels à Joseph Duclos; prix \$2,800.

Rue Hypolyte, la moitié du lot 137-91, Mile End, terrain mesurant 21.3x87.6, vacant, vendu par Charles Marion à Pierre Cyr; prix \$200.

Rue Cadieux, la moitié S. E. du lot 137-152, Mile End, terrain mesurant 21.3 x 87.6, vacant, vendu par Augustin Paquin à Henri Brunet; prix \$200.

Rue Cadieux, la moitié S. O. du lot 137-157, Mile End, terrain mesurant 21.3 x 87.6, vacant, vendu par Mme Emm. L. dit Laforest à Célestin Roger; prix \$200.

Rue St-Dominique, lots 130-1 et 2, Mile End, terrains mesurant 40x84.4 chacun, maisons en bois, Nos. 22 à 30, rue St-Dominique, vendu par Léonard Bastien à Frédéric Leroux; prix \$3500.

Rue St-Laurent, lot 112, Mile End, terrain mesurant 32.6x78, maison No. 35 rue St-Laurent, vendu par Joseph Martel à Léonidas Villeneuve & Cie; prix \$1,500.

Rue Stuart, lot 137-236, Mile End, terrain mesurant 42.6x75, maison en bois et brique, Nos. 43 à 49 rue Stuart, vendu par The Montreal Loan and Mortgage Co. à Joseph Mayer; prix \$1,400.

Rue Cadieux, la moitié S. O. du lot 137-151, Mile End, terrain mesurant 21.3 x 87.6, maison en bois, No. 80 rue Cadieux, vendu par Benjamin Brazeau à Dumas Clairoux; prix \$463.

MONTREAL ANNEXE

Avenue Outremont, lots 35-222-223-224, Montréal Annexe, terrain mesurant 87x100, vacant, vendu par l'Institution catholique des sourds-muets à Joseph Panneton; prix \$1305.

Rue Hutchison, lot 32-1-34, Montréal Annexe, terrain mesurant 50x100, vacant, vendu par Israel Lemieux à Marie L. M. Sylvestre, épouse de M. Théodule Lefebvre; prix \$425.

Avenue du Parc, lots 12-9-6 à 9 12-10-33 à 36, 49 à 52 et p. de 12-10-37 Mont-

tréal Annexe terrain vacant vendu par The Consolidated Land & Loan Co, à R. Athel Mainwaring; prix \$3762.

Avenue du Parc, lots 12-17-2-3, Montréal Annexe, terrains mesurant 50x100 chacun, vacants, vendu par The Consolidated Land Company à Wm E. M. Marler; prix \$1657.50.

ST-HENRI

Rue St. Antoine lot 385-171 quartier St. Henri terrain mesurant 22.6x100 vacant vendu par J. Q. Coursol et autres à Adolphe Dagenais prix \$1012.50.

Rue Beaudoin, lot 1722-39, St-Henri, terrain mesurant 24x94.3, vacant, vendu par Desserres frères à Adrien Piché, prix \$358.

Rue Bourget coin des Avenues Atwater et Chateauguay lots 385-125, 126-127, 853-1-2 et 3 St Henri terrains mesurant 22.6x100 chacun, vacant, vendu par Charles J. Q. Coursol et autres à Charles Dubé et autres; prix \$6,026.25.

Rue St. Antoine lot 385-172 et 173 St. Henri terrains irréguliers, mesurant ensemble no. 3820 p. en superficie vendu par Charles J. Q. Coursol et autres à Stanislas D. Valières; prix \$1910.

Rue Beaudoin lot 1722-38 St. Henri terrain mesurant 24x94.2, vacant vendu par Desserres & frères à Louis Morel; prix \$358.

Rue Beaudoin lot 1722-87 St-Henri terrain mesurant 24x92, vacant, vendu par Desserres frères à E. Leboeuf prix \$350.

Rue Beaudoin lot 1722-89 St. Henri terrain mesurant 24x92, vacant, vendu par Desserres frères à D. Lajoie; prix \$383.

Rue Beaudoin lot 1722-82 St. Henri terrain mesurant 24x92 vacant vendu par Desserres frères à A. Diotte; prix \$433.

Rue Beaudoin lot 1722-48 St. Henri terrain mesurant 24x95 vacant vendu Desserres frères à J. Lecavalier; prix \$400.

Rue Beaudoin lot 1722-58 St. Henri terrain mesurant 24x95.10, vacant vendu par Desserres Frères à Zébedée Royal; prix \$408.

Rue Beaudoin, lot 1707-13, St-Henri, terrain mesurant 24x75, vacant, vendu par Sun Life Ins. Co. à Nap. Harnois; prix \$210.

Rue Beaudoin lot 1722-44 St-Henri, terrain mesurant 24x94.7, vacant vendu par Desserres frères à Thomas Saindon; prix \$408.

Rue Beaudoin, lot 1722-41 St-Henri, terrain mesurant 24x94.5, vacant, vendu par Desserres frères à Anthime Goudreau; prix \$350.

Rue Beaudoin, lot 1722-04, St-Henri, terrain mesurant 24x92, vacant, vendu par Desserres et frères à Albert Gravel; prix \$400.

Rue Beaudoin lot 1822-80 St. Henri, terrain mesurant 24x92 vacant vendu par Desserres frères à Théo. Dussault; prix \$350.

Rue Beaudoin lot 1722-40 St. Henri terrain mesurant 24-94.5 vacants vendu par Desserres frères à François Dugas dit Labrèche; prix \$350.

Rue Beaudoin lot 1722-92 S. Henri terrain mesurant 25x92 vacant vendu par Desserres frère à Allan Ayres; prix \$400.

Rue Beaudoin lot 1722-99 St. Henri terrain mesurant 24x92 vacant vendu par Desserres frères à Adolphe Lefebvre et Aug. Laparé; prix \$390.

Rue Beaudoin lot 1722-105 St. Henri terrain mesurant 24x92 vacant, vendu par Desserres frères à David Sirois; prix \$400.

Rue Beaudoin lot 1722-49 St. Henri terrain mesurant 24x95.1, vacant vendu

par Desserres frères à Joseph Giguère; prix \$408.

Rue Beaudoin P. du lot 1722-35 St. Henri terrain mesurant 23x50 vacant, vendu par Desserres frère à Aurélie Lajoie épouse de Jules Roch; prix \$195.

Rue Beaudoin, lot 1722-63, St-Henri, terrain mesurant 24x96.5, vacant, vendu par Desserres frères à George Clairmont; prix \$400.

Rue Beaudoin, lot 1722-113, St-Henri, terrain mesurant 24x92, vacant vendu par Desserres frères à Remi Gohier; \$400.

COTE ST-ANTOINE

Avenue Wood, lot 374-3-17 à 28, Côte St-Antoine, terrains mesurant 25x112 chacun, vacants, vendu par Edouard Askeu à Chas Reinhardt; prix \$12,937.50.

Avenue Wood, lots 375-106-107, Côte St-Antoine, terrains mesurant 25x110 chacun, vacants, vendu par Henry Jos Ross à Helen L. Douglas; prix \$2032.47.

MONTREAL JUNCTION

Avenue Herald, lots 140-492 et 493, Montreal Junction, terrains mesurant 50x88 chacun, vacants, vendu par John J. Cooke à Christopher Cliff; prix \$1,168 et autres considérations.

Propriétés à Vendre**A Vente Privée****Par J. Cradock Simpson & Cie****RUE ST-URBAIN**

Une grande maison en brique solide avec cuisine en allonge, en bon état, à cinq minutes du bureau de poste. Prix \$4,200.

RUE CADIEUX

Cottage confortable en brique, 9 chambres, en bon état, murs peints à l'huile, manteau de cheminées en marbre, tuyaux à gaz partout. Prix \$2,100 seulement.

RUE DE SALABERRY

Près de la rue Craig, bâtisse en brique solide de 119x89 pouvant servir à tous usages qui demandent une bâtisse solide et vaste.

AVENUE DU COLLEGE MCGILL

Un lot de façade de choix comprenant en tout 235 pieds de façade sur l'Avenue du Collège McGill, avec une profondeur de 100 pieds bornée par une ruelle. Trois maisons, dont celle du coin de la rue Burnside, avec les deux belles maisons à façade en pierre Nos. 52 et 54 Avenue du Collège McGill. C'est une magnifique occasion qui s'offre de réorganiser une magnifique propriété centrale pour résidences à un prix très modéré. Pour détails, s'adresser au bureau.

RUE NOTRE-DAME

Un terrain de 22,000 pieds, avec 154 pieds de front sur la rue Notre-Dame, presque en face de la rue Moreau et une profondeur d'environ 150 pieds jusqu'à la ligne des quais. Il y a une bonne maison en pierre à 2 étages, bien construite, avec appareil de chauffage à l'eau chaude et bonnes dépendances sur le coin nord-est de la propriété. Le terrain vacant sera vendu à part si on le désire.

RUE ONTARIO

Un bloc de trois maisons, contenant six logements, près de la rue Bleury; donnant un loyer annuel de \$1,400. Excellent placement, les maisons se louent toujours bien à une bonne classe de locataires.

AVENUE DU PARC

Audessus de la rue Milton, un bloc bien situé de maisons à façade en pierre, en bon état, donnant un bon revenu. Prix \$5,750 chacune.

RUE PANET

Un lot de 80x80 pieds, à 75 pieds de la rue Craig, avec une bâtisse en brique solide à 2 étages et trois ailes en brique solide pouvant servir à une institution ou une manufacture.

RUE RACHEL

Un block de logements à façade en pierre, contenant 6 logements, faisant face au parc Logan. Eau froide et eau chaude à tous les étages; gaz, etc., hangars et écuries.

RUE ST-DENIS

Maison à deux côtés de 25x40 sur un lot de 130 pieds sur la meilleure partie de la rue; en bon état et bien louée. Prix \$7,000.

RUE ST-HIPPOLYTE

Petite propriété lambrissée en brique sur fondation en pierre; en bon ordre et bien oué. Prix \$2 000.

RUE ST-LAURENT

Block de bâtisses sur un lot de 71x84 avec l'usage d'un passage jusqu'à la rue St Dominique; comprenant un magasin en brique avec logement audessus, deux côtés de maisons en brique et une maison en bois loyer annuel dépassant \$900 doit sûrement augmenter de valeur.

RUE CHAUSSÉE

Un terrain de 40x100. Prix \$500 seulement.

J. CRADOCK SIMPSON & Co
Agent d'Immeubles et
Encanteurs d'Immeubles
181 rue St. Jacques.

A Vendre

\$3,000.—Un lot vacant de 25 x 107 sur la rue Sherbrooke, près de la rue St-Denis, seulement \$327 comptant, la balance à intérêt au taux de 4 o/o.

\$7,200.—2 maisons en pierre et brique sur la rue Sanguinet entre les rues Craig et Vitré.

\$6,500.—Une maison en pierre sur le bas de la rue St-Denis.

\$16,000.—Un pâté de maisons en brique solide sur la rue Quessel, louée \$1,680.

\$6,000.—3 maisons formant l'encoignure des rues Rivard et Montréal. Terrain 80 pieds carrés.

2 belles résidences d'été à St-Vincent de Paul, une à l'île Perrot, une à Beauharnois, et une à Lachine.

GUIMOND BROSEAU

AGENTS D'IMMEUBLES ET EVALUATEURS

1562 Rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

E. R. Gareau

AGENT D'IMMEUBLES ET
PRETS D'ARGENT

1586 1/2 Rue NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice.

OFFRE EN VENTE propriétés
de ville et de campagne.

A LOUER, magasins et maisons
privées.

PRETS D'ARGENT sur première
hypothèque à 5 o/o.

LOCATION de MAISONS, atten-
tion particulière donnée à cette
branche.

Téléphone Bell 2940,

Geo. H. Plourde

AVOCAT

32 RUE ST-GABRIEL

Bureau du soir, 313, Rue Richmond

MAGNIFIQUES

Bureaux à Louer

— DANS —

Les Bâtisses de L'ETENDARD avec toutes les
aménagements modernes.

S'adresser au

DE L'ETENDARD

L'ECONOMISTE FRANÇAIS

Sommaire de la livraison du
2 juillet, 1892.

PARTIE ÉCONOMIQUE

De la réapparition au parlement fran-
çais les doctrines de Law en matière
de crédit, p. 1.

Le commerce extérieur de la France,
pendant les cinq premiers mois de l'an-
née 1892, p. 3.

Le commerce extérieur de l'Angle-
terre, pendant les cinq premiers mois
de l'année 1892, p. 4.

Les dernières explorations africai-
nes: la mission Mizon, son but, ses ré-
sultats, p. 5.

Les contradictions apparentes de la
statistique douanière, p. 7.

Affaires municipales: le "County
Council" de Londres et le Conseil mu-
nicipal de Paris; le parti ouvrier et la
superstition législative; les syndicats
et la division du travail, p. 9.

Lettre d'Angleterre: la situation
monétaire et financière; la cote du mé-
tal blanc et la conférence monétaire in-
ternationale; une réforme postale; les
relations du trésor avec la Banque
d'Angleterre, p. 12.

Les négociations contre l'Espagne et
la France, p. 12.

Nécrologie: M. Courcelle-Seneuil,
p. 13.

Revue économique p. 13.

Nouvelles d'outre mer: Chili, Haïti,
p. 14.

Tableaux comparatifs des importa-
tions et des exportations de marchan-
dises pendant les cinq premiers mois
des neufs dernières années, des impor-
tations et des exportations de métaux
précieux, de la navigation et du rende-
ment des droits de douane pendant les
cinq premiers mois des années 1890,
1891 et 1892.

REVUE IMMOBILIÈRE

Adjudications et ventes amiables de
terrains et de constructions à Paris et
dans le département de la Seine, p. 17.

PARTIE FINANCIÈRE

Banque de France. Banque d'Angle-
terre.—Tableau général des valeurs.—
Marché des capitaux disponibles. Mar-
ché anglais.—Rentes françaises.—Obliga-
tions municipales.—Obligations di-
verses: obligations est de l'Espagne.—
Crédit Foncier de Tanta-Fé.—Actions
des chemins de fers.—Institutions de
crédit.—Fonds étrangers.—Valeurs di-
verses.—Assurances.—Renseignements
financiers: Recettes des Omdibus de
Paris, de la Compagnie Française de
Tramways et du Canal de Suez.—Chan-
ges.—Recettes hebdomadaires des che-
mins de fer, p. 18 à 26.

L'abonnement pour les pays faisant
partie de l'Union postale est: un an
44 fr.; six mois, 22 fr.

S'adresser aux bureaux, cité Bergère
2, à Paris.

Alphonse LaBadie

15, rue St-Lambert

MONTREAL

Agent d'Immeubles,

Assurance,

Prêts et Collections.

Attention particulière donnée à l'admi-
nistration de succession, la location de
maisons et la collection des loyers.

Téléphone Fédéral, 885. B. B. P. 1036.

Avec MM. LaBadie & LaBadie, Notaires.

PROPRIETES

A VENDRE

RUE ST-DENIS.

\$4,500.—Maison en pierre à un seul
logement chauffé à eau chaude. Termes faci-
les.

RUE ST-HYPOLITE.

\$5,500.—Maison en brique, en très bon
ordre, sur fondation en pierre. Loyer \$600.

RUE ST-CATHERINE.

\$9,500.—Maison en brique, contenant
deux magasins et huit logements avec w. c.
fondation en pierre. (Cette propriété paye 10
p. c.)

RUE MIGNONNE.

\$9,250.—Block en brique solide, quatre
étages avec comble français. Loyer \$936 par
année.

RUE ST-CATHERINE HOCHELAGA

\$2,600.—Maison neuve, trois logements,
grandeur de la bâtisse 25x35, terrain 25x90
avec ruelles. Conditions faciles.

\$2,700.—Maison en brique à trois étages,
comble français, contenant trois logements
w. c., bonne fondation en pierre. Terrains 24
x84 avec ruelle.

\$3,000.—Maison en brique à quatre lo-
gements. Loyer \$360 par année. Terrain 40x
75. Conditions faciles.

\$5,000.—A échanger pour propriété de
ville, magnifique propriété, située sur le bord
de la Rivière Richelieu.

RUE LAVAL.

\$3,500.—Très jolie maison à trois étages
avec comble français, contenant six logements
et w. c. bonne fondation en pierre. Loyer
\$420 par année. Conditions \$1,000 comptant.

S'adresser à

E. R. GAREAU,

1586 1/2 RUE NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice.

Heures de bureau de 9 à 12 hrs a. m.

LA COMPAGNIE DE Telephone des Marchands

(LIMITEE)

DE MONTREAL

Etablie dans l'Interet Mutuel des
Marchands.

—o—o—

CETTE Compagnie est organisée dans le but
d'empêcher le monopole et d'assurer:—

- 1o.—Un taux raisonnable n'excédant pas \$25
pour l'usage d'un instrument de Télé-
phone
- 2o. Un service parfait avec les améliorations
les plus nouvelles.
- 3o. Une association co-opérative d'actionnaires
et de souscripteurs.

Une souscription de \$100 d'actions dans la
Compagnie donne droit à un Instrument de Té-
phone au prix de \$25 par année.

Le capital originellement projeté ayant été
dépassé par les souscriptions, les Directeurs
Provisoires ont le devoir d'offrir au public l'oc-
casión de joindre votre nom à celui de la grande
majorité des Marchands de Montréal.

Vous recevrez sous peu la visite de sollicite-
urs de cette Compagnie et nous espérons vous
compter au nombre de nos actionnaires.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

- | | |
|-------------------|---|
| F. X. MOISAN, | Marchand. |
| LUCIEN HUOT, | " |
| L. E. BEAUCHAMP | " |
| JOS. ARCHAMBAULT, | " |
| O. VANIER, | " |
| ED. DAGENAIS, | " |
| H. M. LINNELL, | Gérant Edison general Elec-
tric Co. |
| I. E. MACDOUGALL, | Gérant Victoria Invest-
ment Co. |
| C. F. BEAUCHEMIN, | Electricien. |

F. M. MARCOTTE, Secrétaire,
58 Rue St-Jacques.

A VENDRE

Une propriété, No. 235 rue Pan-
taléon, quartier St Jean-Baptiste
maison en bois et brique, neuves, à
4 logements; terrain 54 x 90.

S'adresser à G. ST-PIERRE,
Epicier, 15 St-Louis,
Montréal.

T. FRENETTE

MANUFACTURIER

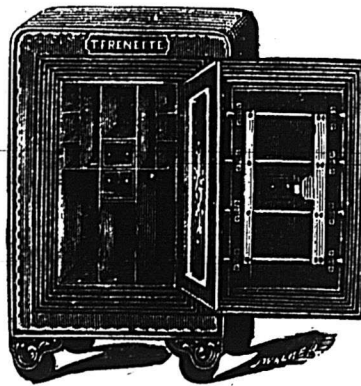
COFFRES-FORTS PORTES de VOUTES

Fournaises pour plâtriers, Grillage
et Serrurier.

372—RUE CRAIG—372

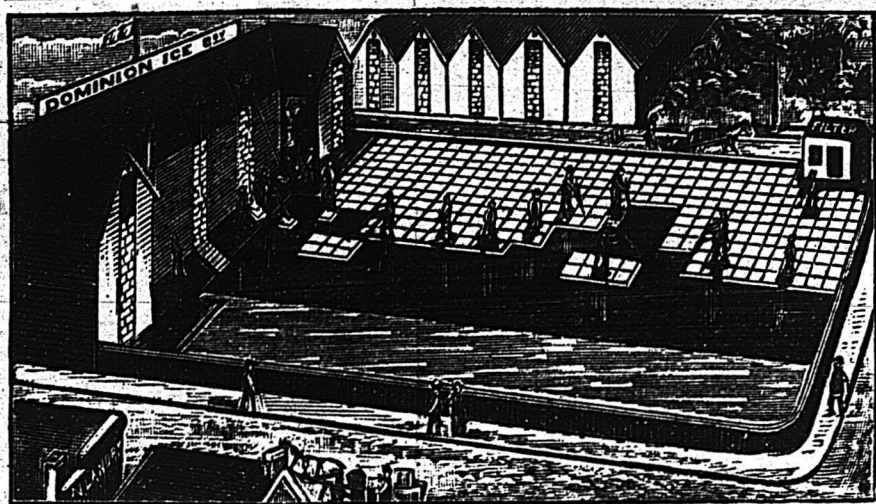
Entre les rues Sanguinet et St-Denis

Ouvrages en fer et Reparations faites avec soin et à Prix M



NOUVELLE DECOUVERTE PAR ACCIDENT. En fai-
sant un composé chimique une partie de ce composé est
tombée sur la main du chimiste qui, après s'être lavé, a décou-
vert que le poil était complètement disparu. Nous avons immé-
diatement mis cette merveilleuse préparation sur le marché et
la demande est maintenant si grande que nous l'offrons dans le
monde entier sous le nom de **QUEEN'S ANTI-HAIRINE**.
Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un
enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange
pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon ma-
gique sans causer la moindre douleur et sans causer la moindre
tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes
celles en usage jusqu'à présent pour les mêmes fins. Des mil-
liers de **DAMES** qui étaient ennuyées de poils sur la figure, le
cou et les bras témoignent de ses mérites. Les **MESSEURS**
qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient
se servir de la **QUEEN'S ANTI-HAIRINE** qui met de côté la
nécessité de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's
Anti-Hairine \$1 la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont
scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en
timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle.
Chaque mot que contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez **QUEEN CHEMICAL
CO., 174 Race street, Cincinnati, Ohio.** Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe
quel bureau de poste afin de vous en assurer la livraison. Nous paierons \$500 pour chaque
cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre injure qu'elle ait causée à une personne
qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

SPECIAL.—Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-
Hairine nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur
extra et échantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission
aux agents.
Nous avons essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes
les qualités ci-dessus. **LYTLE SAFE & LOCK Co., EDWIN ALDIN ET CIE, INC., D.
PARK & SONS, Agents en gros, Cincinnati, O.**



GLACE PURE BREVETEE

Production naturelle au moyen d'eau filtrée par la DOMINION ICE CO, rue Ste Emilie & St Henri.

LA DOMINION ICE COMPANY a résolu victorieusement le problème de la production à bon marché de la glace pure, et sans danger pour la consommation. Elle est produite à l'air libre, (voir la gravure), dans un bassin cimenté dont le fond est couvert de sable fin, et qui reçoit d'un filtre perfectionné une eau limpide et pure, exempte de microbes, soumise à la congélation. Produite dans ces conditions, la glace de la DOMINION ICE CO ne renferme aucun germe de maladie; les hopitaux, les maisons de pensions, les hôtels, les restaurants, comme aussi les maisons privées, doivent s'approvisionner de préférence, de glace pure, et éviter ainsi les maladies résultant de l'usage de la glace impure. LA DOMINION ICE CO a fait ses preuves; elle a donné satisfaction au public; les médecins et le bureau d'Hygiène Provincial recommandent particulièrement sa glace pure dont les procédés de production sont protégés par des brevets. Envoyez vos commandes immédiatement.

Aux EPICIERs qui ont besoin d'une glace très pure, parce que les denrées qu'ils conservent dans leur réfrigérateur se détériorent si elles sont en contact avec un air vicié ou une odeur quelconque, la glace de la "Dominion Ice Company" est celle qui se recommande d'elle-même.

Agence Commerciale, Union du Crédit.
A. BERTIN & CIE.

COLLECTION de factures, mémoires, comptes notes, billets, etc., etc., sous commission de 2 à 3 pour cent net pour tous frais. (Conditions spéciales pour le commerce de gros.)
AVANCES de 30 à 60 pour cent sur le montant des bordereaux remis en collection.
ESCOMPTE au taux légal, de tout effet de commerce ou billet promissaire, sous solvables signatures.
PRETS sur marchandises, valeurs, immeubles, titres, etc.
ACHAT de marchandises en solde, créances, vieux stock, etc., etc.
VENTE ET ACHAT de fonds de commerce.
REPRESENTATION commerciale et d'affaires.
GERANCE d'immeubles et de succession
RENSEIGNEMENTS commerciaux.

DEPOTS—8 p % l'an d'intérêt bonnes garanties sont offertes pour les dépôts d'argent qui sont disponibles à demande; et 8 à 10 p. % pour dépôts à long termes fixés.
TRADUCTION. — Service spécial pour la traduction anglaise et française de tous documents judiciaires ou autres, annonces, réclames, correspondances, etc.
CONTENTIEUX.— Affaires litigieuses, poursuites ou défenses devant les cours de la province à des conditions avantageuses.

L'Agence se charge: de règlement et vérification de compte, liquidation de société, de faille, de succession; convention de créanciers en vue d'arrangement; correspondance, démarrage, rédaction d'actes sous seing privé, travaux d'écriture et de comptabilité à prix raisonnables. Téléphone 7248 441 LaGauchetière, Montréal

"LA ROYALE"
D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL, AU CANADA MONTREAL
CAPITAL \$ 10,000,000
VERSEMENTS \$29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.
LA ROYALE a le plus grand surplús d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'Incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résidant.
E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents principaux du Départ. français, Montréal.

"LA CANADIENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Bureaux: 114 rue St-Jacques, Montreal

EN FACE DU BUREAU DE POSTE.

Président: HON. J. G. LAVIOLETTE M. C. L.; vice président: F. X. MARTINEAU.
PAIEMENT PROMPT COMME D'HABITUDE.

M. P. GARON, Gérant "La Canadienne," Montréal, 15 Juin 1892.
Compagnie d'Assurance sur la Vie, Montréal

CHER MONSIEUR, Je ne puis m'empêcher de reconnaître la libéralité de votre Compagnie qui me paie le montant de la police No. 1118 (assurant la vie de feu mon époux Joseph Darveau pour \$500-00) sans attendre plusieurs mois comme font la plupart des compagnies, mais de suite après avoir eu les preuves de mort, et de la réclamation:

EMÉLIE LABROQUE
marque

HENRI LABROQUE: Témoin.

Veuve de JOS: LABROQUE, Bénéficiaire:

MAISON
Laurent, Laforce & Bourdeau

(FONDEE EN 1860)

No. 1637 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell, 1297

MONTREAL

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New-York.

MARSHALL & WENDELL,
d'Albany, N.-Y.

IVERS & POND, de Boston.

ET DES MEILLEURS

Pianos et Orgues

FABRIQUÉS AU CANADA.



Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instrument qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance limitée dont elle a toujours joui.

REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et tous cours mains PIANOS D'OCCASION

The Canada Sugar Refining Company
(LIMITED), MONTREAL;

Offre en vente toutes sortes de Sucres raffinés et Sirops de la marque bien connue



CERTIFICATS DE FORCE ET DE PURETÉ

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC

MONTREAL, 9 sept. 1887.

A "The Canada Sugar Refining Co'.,
Montréal.

MESSIEURS, — J'ai personnellement pris des échantillons d'un stock considérable de votre sucre granulé, marque "REDPATH", et les ai examinés avec soin au polariscope. J'ai trouvé que ces échantillons atteignaient d'aussi près la pureté absolue qu'on peut y atteindre par aucun procédé de raffinage.

L'épreuve au polariscope, hier, a donné 99.90 p.c. de pur sucre de canne, ce que l'on peut considérer dans le commerce comme du SUCRE ABSOLUMENT PUR.

JOHN BAKER EDWARDS,
Ph. D., D.C.L., F.C.S.,
Analyste public pour le District de Montréal,
et Professeur de Chimie.

LABORATOIRE DE CHIMIE]

FAULTE DE MÉDECINE UNIVERSITÉ MCGILL

MONTREAL, 9 sept. 1887.

A "The Canada Sugar Refining Co y. "
Montréal.

MESSIEURS, — J'ai pris et examiné un échantillon de votre sucre "EXTRA GRANULE" et je trouve qu'il contient 99.88 p.c. de sucre pur. C'est, de fait, le meilleur et le plus pur que l'on puisse manufacturer.

Votre dévoué!

G. P. GIRDWOOD'

"L'IMPERIALE"

DE LONDRES:

Compagnie d'Assurance contre le Feu

FONDÉE EN 1803

ACTIF: AU-DESSUS DE \$9,000,000.

Bureau principal pour le Canada et Bureau pour Montreal:

Dans le splendide Edifice de la Compagnie, sur la PLACE d'ARMES

EN FACE DE L'EGLISE NOTRE-DAME

E. D. LACY, Gérant-résidant